

# NR Flash

LETTRE PASTORALE DE Mgr HALLER, en page 6  
 SPORTS, en pages 8 et 9 :  
 NOUVELLES LOCALES, en pages 10, 11 et 12  
 INFORMATIONS SUISSES ET ETRANGERES, en page 13

# Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN  
 TELEPHONE (027) 2 31 51-52 — C.C.P. II C 274 — LE NUMERO : 25 CENTIMES

## Publicitas S.A.

Sion  
 av du Midi 8, tél (027) 2 44 22 et ses agences de Martigny, tél. (026) 6 00 48 et Brigue (028) 3 12 83 Succursales en Suisse et à l'étranger.

## Utopies du mondialisme politique

Les appels à une communauté politique internationale et les espoirs qu'elle soulève partent d'une double constatation : interdépendance croissante dans les domaines de l'économie, de l'information et de la culture; menace de cataclysme nucléaire et de mort collective, tant que le monde demeure politiquement divisé.

La multiplication d'organismes internationaux manifeste le besoin et le désir de confier sécurité et progrès humain à des compétences et à des autorités qui débordent les cadres nationaux. Le maintien de la paix est considéré à bon droit comme la tâche principale de l'organisation politique mondiale. Que valent ces promesses de mondialisation ?

Que l'on songe à la fréquente impuissance de l'ONU, non seulement lorsqu'une grande puissance est en cause — comme lors du soulèvement hongrois de 1956 — mais aussi lorsque les parties en désaccord se font justice à elles-mêmes ou incitent, par leur refus de trahir, à des entreprises unilatérales.

Si les intérêts vitaux des deux Super-Grands sont directement en cause, l'absence du recours à la guerre est davantage le fait de l'équilibre de la terreur que l'effet de l'interdiction de l'ONU. Dans d'autres cas (Palestine, Cachemire, Katanga), le mécanisme de l'ONU montre ses limites : s'il est en mesure d'arrêter les combats, il ne contribue que fort peu ou même pas du tout à donner aux causes du conflit une solution définitive ou relativement juste. On peut ainsi arriver à une situation où l'interdiction de la guerre ôte à un Etat la possibilité de se faire justice en cas de violation du droit, alors que l'organisation internationale, en dehors de sanctions d'une exécution et d'un succès douteux, ne dispose d'aucun moyen de coercition pour amener un agresseur à la raison.

Il faut beaucoup de bonne volonté pour ne pas voir dans l'ONU le champ privilégié où se rencontrent les Etats particuliers et le lieu où s'affrontent deux blocs en état de co-existence plutôt agressive que pacifique. Deux rôles qui sont d'ailleurs bien distincts, car, en soumettant certains conflits à l'arbitrage, en enlevant parfois une légère part d'autonomie à un Etat de second rang, l'organisation internationale accoutume ainsi l'homme à une situation future dans laquelle les Etats seraient la survivance d'une époque révolue, d'un « ancien régime ». Ses interventions répétées ne créent-elles pas un échelon super-national ?

Il n'en reste pas moins vrai qu'à notre époque — nous ne voulons rien dire d'un avenir plus éloigné — la perspective d'un Etat mondial souverain est du domaine de l'utopie et de la chimère.

Une véritable unification politique du monde supposerait un langage universel. Non pas un idiome commun, une quelconque variante d'espéranto, mais un langage unique et vivant, où tous les mots — qu'ils soient russes ou anglais — auraient pour tous le même sens, parce que les mêmes valeurs s'imposeraient à tous. Une langue telle que, par exemple, le mot bien et le mot juste seraient employés sans équivoque parce que ce qui serait juste et bien pour l'un le serait immédiatement pour tous. Alors, il serait possible de construire la tour de Babel de l'unité mondiale, il y aurait un droit universel et sans équivoque.

« Toute la Terre avait une seule langue et les mêmes mots. Etant partis de l'Orient, les hommes se dirent entre eux : allons, bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet soit dans le ciel et faisons-nous un nom pour que nous ne soyons pas dispersés sur la face de la terre... Et Yahweh dit : Voici, ils sont un seul peuple... » (Livre de la Genèse, ch. II, verset 1 et st.)

F. Rey.

IL Y AURA CINQUANTE ANS

# La Suisse et les événements: une crise morale grave

(Voir les numéros du « Nouvelliste du Rhône » des 3 et 11 février)

**E**N SUISSE, on suivit avec une angoisse accrue, au fur et à mesure que la menace de guerre s'accroissait, les événements qui se déroulaient depuis le crime de Sarajevo du 28 juin et surtout ceux qui précipitèrent le dénouement au cours de la semaine fatidique du 25 juillet au 1er août. L'opinion se rendait compte qu'en raison surtout des préparatifs militaires de l'Allemagne la situation ne cessait de s'aggraver.

Elle était de plus en plus certaine de l'éclatement du pire. Aussi y semblait-elle en quelque sorte préparée lorsque, au cours de l'après-midi du vendredi 31 juillet, l'annonce fut faite par éditions spéciales des journaux — car la radio n'existait pas encore — de la prise de mesures militaires par le Conseil fédéral en raison de celles accrues des Etats voisins de la Suisse et de la proclamation qui venait d'être faite en Allemagne de l'état de danger de guerre. Le chef du département militaire, M. Decoppet fit part de la mobilisation des compagnies de landsturm dont la mission était d'occuper la ligne frontière et d'accomplir des fonctions visant à la sécurité intérieure du pays.

Le même jour encore, peu après l'annonce de cette décision déjà grave de conséquences par elle-même, le Gouvernement décrétait la mobilisation générale de l'armée ce qui indiquait qu'à Berne on considérait la guerre comme étant à la porte. Le premier jour de la mobilisation était fixé au 3 août. En même temps que commençait le grand branle-bas militaire, les Chambres fédérales étaient convoquées afin d'élire le général et de prendre les mesures dictées par la situation. Il s'agissait notamment de donner les pleins pouvoirs au Conseil fédéral et de préciser envers les belligérants la position de la Suisse. Cette position ne pouvait être que l'affirmation de la neutralité et la volonté d'assurer, face au conflit, le respect de l'indépendance et de l'intégrité du pays.

Mais malgré l'appui unanime donné par l'opinion à une telle politique découlant du statut de neutralité, l'opinion ne se faisait pas faute d'exprimer ses sentiments face au conflit. Il apparut d'emblée qu'elle était très divisée. En Suisse alémanique, on penchait nettement en faveur de l'Allemagne étant donné le grand prestige dont jouissait ce pays non seulement dans le monde intellectuel mais encore dans les couches populaires. Face à la France, où les scandales éclaboussaient précisément au moment de l'éclatement de la crise certaines couches et certaines personnalités associées au pouvoir, on considérait l'Allemagne étalant, de par sa force militaire une prospérité matérielle se développant toujours plus, comme le champion de l'ordre dont l'Europe avait besoin. Elle n'était nullement considérée comme un danger, par son impérialisme pour l'indépendance des autres peu les.

A cet égard, et non sans raison, l'avenir l'a prouvé, on redoutait chez nos Confédérés l'expansion de l'influence slave dont la Russie se faisait le champion. Le régime de la monarchie absolue dans lequel se complaisaient le tsar et le monde dirigeant et aussi la mystique de la solidarité raciale sur laquelle ils s'appuyaient pour disloquer l'Europe en leur faveur étaient considérés en Suisse alémanique comme les éléments contre lesquels il fallait opposer une barrière. Quant à la France, elle apparaissait à beaucoup comme un pays en proie

à des forces de décomposition. L'affaire Caillaux, qui avait étalé ces forces au moment même où le péril extérieur devenait pressant, apparaissait bien comme justifiant en maints esprits juges les choses superficielles que le désignait comme étant voué à la décadence.

On se rappelle qu'au cours de l'hiver précédent, une violente campagne de presse fut menée chez nos voisins du côté de la droite contre le gouvernement axé vers la gauche et dont le ministre des finances était M. Caillaux, représenté comme adversaire notoire de la politique d'opposition à l'Allemagne, politique dont le grand champion était alors le président Poincaré. Au cas particulier, il s'agissait surtout de l'opposition au projet d'impôt sur le revenu dont la haute finance notamment ne voulait pas. La campagne était menée surtout par le directeur du « Figaro », M. Gaston Calmette. Exaspérée en raison du ton virulent qu'il donnait à ses

attaques, l'épouse du ministre se rendit à son bureau et, aussitôt en sa présence, le tua à coups de revolver tirés à bout portant.

Le procès de l'affaire devant la Cour d'assises de la Seine donna lieu à un débâchage sentimental qui n'avait rien de reluisant. Il était davantage question, dans les débats de la rivalité qui avait régné entre la première épouse du ministre et celle qui l'avait supplantée en devenant, après un divorce aux phases retentissantes, la seconde femme de l'homme d'Etat.

Madame Caillaux fut acquittée et cette absolition du crime qu'elle avait commis causa, surtout hors de France, une impression extrêmement pénible, alors qu'il aurait fallu, précisément en face de l'orage qui s'annonçait une recrudescence de prestige.

La propagande allemande, active à Ernest Juillerat.

LIRE LA SUITE EN PAGE 2

## SESSION EXTRAORDINAIRE DES CHAMBRES FEDERALES

# Emosson: conventions approuvées

**BERNE \*** La session extraordinaire de février du Conseil National s'est ouverte lundi après-midi. En début de séance, M. Otto Hess, président, a commenté le résultat de la votation populaire du 2 février et le rejet de l'amnistie fiscale laquelle, si elle avait été acceptée, aurait procuré des ressources bienvenues aux cantons et aux communes financièrement faibles. C'est là un fait qu'il ne faut pas méconnaître. Par ailleurs, le rejet de l'amnistie ne doit pas être interprété comme un encouragement à la fraude, au contraire. Les autorités doivent s'efforcer de favoriser l'honnêteté fiscale par des mesures appropriées et psychologiquement fondées.

Un seul objet figure à l'ordre du jour de la première séance: l'approbation des conventions passées avec la France pour l'aménagement hydro-électrique d'Emosson et la rectification de frontière exigée par les travaux, de telle sorte que le barrage d'Emosson soit situé entièrement en Suisse, tandis que la centrale de la première chute se trouvera en France. L'énergie produite sera répartie entre les deux Etats. La grande retenue d'Emosson qui submergera celle de Barberine, permettra non seulement de continuer l'exploitation des usines de

Barberine et de Vernayaz dans la mesure actuelle et indépendamment de celles d'Emosson S.A. (E.S.A.), mais encore d'exploiter dans de meilleures conditions les usines des C.F.F. La retenue, dont le niveau maximum sera à la cote 1930, correspond à une capacité de 225 millions de mètres cubes environ, provenant par moitié de la Suisse et de la France.

Les deux usines du Châtellard et de La Bâtière, dans la plaine du Rhône, produiront 635 millions de kwh, dont environ 565 millions en hiver. Le pompage nécessitera environ 130 millions de kwh l'été. La production des usines des C.F.F. n'est pas comprise dans le total ci-dessus.

MM. Grandjean (rad., Vaud) et Landolt (soc., Glaris) rapportent favorablement et recommandent d'entrer en matière.

M. Spühler, conseiller fédéral, donne l'assurance que toutes les précautions humanement possibles seront prises pour assurer l'entière sécurité du barrage d'Emosson.

Les conventions sont ensuite approuvées par 152 voix, sans opposition et la séance est levée.

La fin de la journée est consacrée aux séances de groupes et le grand débat sur la surchauffe économique commencera mardi matin.

### EPURATION DES EAUX DANS LE HAUT-VALAIS

Le conseiller national Götsch (soc., Zurich) a déposé une question écrite au sujet des baraquements que l'administration militaire possède près de Gampelen-Reckingen (VS). Durant les cours de tirs D.C.A., on y dénombre jusqu'à 300 soldats. Les eaux usées de

ces cantonnements sont déversées directement dans le Rhône. Le volume d'eau étant faible, la plupart du temps à cet endroit, il s'ensuit une forte pollution de l'eau et, en conséquence, des émanations. Cette situation est contraire aux exigences de la protection des eaux et met la santé publique en danger.

Le Conseil Fédéral répond qu'une installation d'épuration des eaux usées pour le baraquement des troupes de D.C.A. érigé à Reckingen-Glurigen, ne peut être aménagée qu'avec le concours des communes intéressées. Un projet de construction est à l'étude. Il est suffisamment au point pour que l'on puisse prévoir l'ouverture du chantier au cours de 1965.

### CONSEIL DES ETATS Lutte contre la fraude fiscale

Le président Danioth ouvre la session extraordinaire par un commentaire de la votation fédérale du 2 février sur l'amnistie fiscale, déclarant que la lutte contre la fraude fiscale doit être résolument poursuivie. Le fossé entre les intérêts des cantons financièrement forts et des cantons financièrement faibles doit être comblé.

M. Meier (p.a.b., Zurich) rapporte ensuite sur l'octroi à la Turraie, de 1963 à 1967, d'un crédit global de 43 millions de francs qui sera versé par tranches annuelles.

Le projet est voté par 39 voix, sans opposition.

# DISPARITION D'UN RUBENS

**BRUXELLES** — Des voleurs, utilisant une échelle de corde, ont dérobé pendant le week-end un tableau de Rubens « d'une valeur inestimable », au musée d'art ancien à Bruxelles.

Cette peinture — « Les Têtes de Nègre » — est considérée comme un trésor national belge. Elle est d'ailleurs reproduite sur les anciens billets de banque belges de 500 francs. Elle mesure 51x66 cm.

Un représentant du musée a déclaré lundi à la radio que le tableau pouvait être, à son avis, évalué à environ un million de dollars. En revanche, M. Philippe Roberts-Jones, conservateur général du musée, a déclaré à Réuter: « Je ne puis citer aucun chiffre. Le tableau est sans prix. Il ne peut être évalué. »

Le professeur Léo van Pevelde, conservateur à la retraite du musée, et auteur d'une étude sur « Les Têtes de

Nègres », a déclaré: « Il s'agit d'un tableau admirable de Rubens, qui a peint quatre fois la tête d'un Africain, transporté à Anvers à bord d'un bateau espagnol ou algérien en 1620. »

## La police de la circulation est à la hauteur !



La marée automobile qui journallement envahit New York de toutes parts a obligé la police à équiper des hélicoptères, seul moyen de s'élever assez haut pour régler le trafic (Notre photo).

### CRANS-S.-SIERRE

### L'HOTEL DU GOLF reste ouvert

sans discontinuer également pour noces et banquets, de mars à juin

Tél. (027) 5 22 82.

P 639 S

DANS NOS CANTONS

GENÈVE

L'ex-directeur de l'Hôtel Président est inculpé !

La Chambre d'accusation s'est occupée tout récemment de la plainte dans le conflit opposant le président de la Société des hôtels « Président » à son ex-directeur à Genève.

Lundi, l'affaire est revenue devant la Chambre d'accusation. Elle a décidé que l'ex-directeur sera inculpé dans l'affaire du chèque de 9800 francs par lequel ce dernier s'était en quelque sorte payé lui-même des indemnités qu'il disait lui être dues.

La société des hôtels « Président » s'est vue en revanche déboutée de ses accusations de vols de certains documents, d'une machine à écrire et d'un bus de confiance portant également sur quelques centaines de francs, que l'ex-directeur avait encaissés, mais avait cherché à remettre, sans succès d'ailleurs, au destinataire qui avait entre-temps quitté la Suisse.

SCHWYZ

VIOLENT TREMBLEMENT DE TERRE DES CHEMINÉES SE SONT ECROULEES

Lundi vers 13 h. 20, un violent tremblement de terre a été enregistré à Schwyz, Ibach et Seewen. Des passants ont été secoués et ont cru que le sol allait se dérober sous leurs pieds.

Cette violente secousse a aussi ébranlé la région de Sarnen (Obwald), lundi vers 13 h. 25. Des craquements ont été entendus et des objets se sont décrochés des parois.

Un léger roulement s'est poursuivi et, vers 15 heures, un nouveau tremblement de terre se produisit, accompagné d'un sourd grondement. De nombreux habitants, notamment des femmes et des enfants, se sont enfuis de leurs maisons.

Ici et là, on signale des dégâts aux immeubles, en particulier des lézards. Des cheminées se sont écroulées. Le courant a manqué, des lignes électriques ayant été endommagées. Le séisme a aussi été ressenti à Giswil et à Sachseln.

Ce tremblement de terre a aussi été ressenti dans le canton de Nidwald, notamment à Stans et Beckenried, mais de façon plus faible qu'à Sarnen. Aucun dégât n'a été signalé.

Selon d'autres informations en provenance de la Suisse centrale, des maisons ont tremblé et des tableaux sont tombés à Engelberg, ainsi que dans le canton d'Uri (Aldorf et Erstfeld).

LUCERNE

Un taxi en panne sur la voie ferrée

Dans la nuit de samedi à dimanche, un taxi occupé par 5 personnes est resté en panne lorsqu'il traversait la ligne du Seetal. Le conducteur d'un train qui s'approchait freina dès qu'il l'aperçut, mais il était trop tard.

FRIBOURG

Incendie

Lundi à 5 h. 30 du matin, un incendie a détruit complètement à Corserey une vieille grange datant de 1691, propriété de M. Emile Winger, agriculteur. L'enquête, menée par le préfet de district de la Sarine, avec le concours de la police de sûreté et de la gendarmerie de Prez-vers-Noreaz, a permis d'exclure la malveillance.

SAINT-GALL

Skieur emporté par une avalanche

Dimanche entre 11 heures et 11 h. 15, deux plaques de neige se sont détachées dans la région de Zieger, dans les montagnes de Flums. La seconde a emporté un jeune skieur de 21 ans, Erich Wagner, étudiant en médecine, de Thalwil (ZH). Une équipe de sauvetage se rendit aussitôt sur les lieux et la garde aérienne suisse y amena un chien d'avalanche.

BERNE

Mécontentement dans la région de Thoune

Les représentants des communes intéressées et des milieux de la protection de la nature viennent de se réunir pour protester contre le fait que les chars d'assaut continuent de circuler dans la région d'Uebeschisee, près de Thoune, malgré la promesse qu'aucune décision ne serait prise avant une rencontre entre le département militaire fédéral et les porte-parole de la région touchée.

On déclare à ce propos au Palais fédéral que, selon les contrats de fermage passés, la zone en question peut être utilisée sans limite par la troupe. La Confédération n'a pas l'intention de réviser ces contrats. Parce qu'une partie de la zone n'avait pas été utilisée par l'armée pendant plusieurs années, les cultivateurs en ont disposé d'une façon contraire aux contrats.

Nominations

Dans sa séance de lundi, le Conseil fédéral a procédé aux nominations suivantes :

M. Pierre von May, conseiller d'ambassade à La Havane, en qualité de consul général à Barcelone.

M. Joseph Birchler, consul à Casablanca, en qualité de consul général à Gênes.

M. Willi Dinkelmann, consul à la ville du Cap, en qualité de consul général à Bombay.

M. Gustav Brunner, collaborateur consulaire de deuxième classe au département politique, en qualité de consul à Manchester.

M. Jean de Stoutz, conseiller d'ambassade à Londres, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en Israël.

TESSIN

Une escapade qui coûtera cher

Un caporal actuellement en service à l'école de recrues de grenadiers de Losone s'est livré à une escapade qui lui coûtera cher. Samedi après-midi, il s'empara d'une voiture parquée à Locarno et, sans permis de conduire, fit une randonnée qui le conduisit à Lugano. Il s'enivra en cours de route.

Dimanche à 3 heures du matin, il happait une automobile dans laquelle se trouvaient trois jeunes femmes rentrant chez elles à Bedano. Toutes trois furent blessées. Le caporal abandonna alors la voiture volée et s'enfuit, mais il fut rattrapé peu après par la police, qui avait été immédiatement alertée.

Ce sous-officier devra répondre de vol d'usage d'automobile de circulation sans permis de conduire, d'ébriété au volant, de perturbation de la circulation et d'omission de secours à des blessés.

BALE

MORGENSTREICH

AU CARNAVAL DE BALE

Le Carnaval a commencé à son tour lundi matin à 4 heures par le traditionnel « Morgenstreich ». Malgré le temps pluvieux, des milliers de spectateurs ont admiré les costumes des cliques et les sujets humoristiques du cortège. Les tambours et les fifres retentirent dans les ruelles de la vieille ville, qui n'étaient illuminées que par les lanternes des participants masqués.

ZOUG

AU FEU !

Le feu a éclaté samedi après-midi chez le charpentier Hans Benz, de Menzigen, dans le canton de Zoug. Les pompiers parvinrent à maîtriser les flammes au bout d'une demi-heure. Les dégâts s'élevèrent à quelque vingt mille francs.

TUE A SCOOTER

M. Fritz Amberg, marchand de bicyclette à Zoug, âgé de 49 ans, s'est fracturé le crâne en faisant une chute lorsqu'il traversait la ville à scooter. Transporté d'urgence à l'hôpital, il est décédé avant d'y arriver.

24 heures de la vie du monde

TEMPETE DE NEIGE EN AMERIQUE DU NORD — Une tempête de neige s'est abattue en Amérique du Nord. On compte 3 morts au Canada et 13 aux Etats-Unis. En Nouvelle-Angleterre, 13 personnes ont perdu la vie.

CHYPRE ET LONDRES — Dans une déclaration à la Chambre des Communes, M. Sandys, ministre des colonies, a déclaré notamment qu'il ne voyait pas comment le Conseil de sécurité permettrait aux parties intéressées de se mettre d'accord sur la mission de la force internationale envisagée.

LA ROUGEOLE EN IRAN — 89 personnes seraient mortes de la rougeole dans les villages situés à l'ouest de l'Iran.

AFFAIRES DE CŒUR ET AFFAIRES D'ETAT — Désormais, en Grande-Bretagne, on mettra en garde les fonctionnaires du service diplomatique contre les mariages avec des étrangères. C'est une conséquence d'affaires malheureuses qui se sont passées récemment.

UN ENVOYE DE LA R.T.F. ENLEVE — M. Georges Penchenier, envoyé spécial de la Radio-Télévision Française, a été enlevé samedi soir par des Vietcong.

REPRISE DU PROCES D'AUSCHWITZ — Après une pause d'une semaine, le procès d'Auschwitz a repris avec l'audition des experts historiens.

DE GAULLE N'IRA PAS A MOSCOU CETTE ANNEE — On a démenti officiellement à Paris les bruits selon lesquels le président De Gaulle irait cette année en URSS.

A LA FRONTIERE SOMALO-ETHIOPIENNE — Les combats se poursuivent à la frontière somalo-éthiopienne, malgré le cessez-le-feu.

LES CHARS « PATTON » DEMODES — 580 chars « Patton », datant de 1951, sont à remplacer dans les forces blindées belges parce qu'ils n'ont plus la valeur suffisante.

NAVIRE ABANDONNE EN MER — L'équipage du navire ouest-allemand « Anna Rehder », de 794 tonnes, a abandonné son navire lundi dans la mer du Nord.

LA SUISSE ET LES EVENEMENTS UNE CRISE MORALE GRAVE

SUITE DE LA PAGE 1

l'extrême en Suisse, ne manquait pas d'exploiter contre la France ces éléments de faiblesse et elle réussit à renforcer ainsi l'opinion déjà défavorable dans les masses de race et de parler germaniques. Au cours des années, un tel état de choses, s'il diminuait en raison des graves torts que l'Allemagne accumulait contre sa cause, resta puissant presque jusqu'à l'écroulement de la défaite.

Quant à la Suisse romande, elle fut unanime, dès le début, à souhaiter la victoire de la France. L'opinion sentait que s'il en était autrement l'indépendance nationale courrait grand péril tellement était ancré fortement le dogme de la supériorité allemande dans les domaines de l'intelligence et de la force. Les incidents qui se multiplièrent ne manquèrent pas de fortifier une telle crainte. A certains moments, ils révélaient un caractère si aigu que l'on put craindre pour le maintien de l'unité nationale.

La Suisse sortait alors seulement de la retentissante campagne à laquelle avait donné lieu la convention du Gothard. On reprochait, en Suisse romande à cet acte diplomatique, d'octroyer à l'Allemagne et à l'Italie, pays qui avaient financé fortement la construction du grand tunnel transalpin, des droits de nature à mettre en péril, en cas de conflit grave avec l'une d'entre elles et surtout avec l'Allemagne, l'indépendance nationale.

Les protestations de l'opinion n'aboutirent pas et les Chambres ratifièrent le traité ce qui amena le dépôt d'une initiative populaire. Elle aboutit à ce résultat que tout traité avec une puis-

sance étrangère devrait à l'avenir, être ratifié par vote populaire si sa durée excédait dix ans.

A cette raison d'ailleurs pour les Romands, s'en ajoutaient d'autres, notamment le fait que la Suisse romande n'avait plus qu'un représentant au sein du Conseil fédéral.

La nomination du général et l'organisation du haut commandement de l'armée augmentèrent encore l'influence allemandique. Le Conseil fédéral proposa à l'Assemblée fédérale la nomination au commandement suprême du colonel Ulrich Wille qui s'était imposé comme officier supérieur fortement imbu des méthodes en honneur outre-Rhin. Il avait des liens de parenté avec la famille de Bismarck et Guillaume II fut son hôte personnel lorsqu'il vint, en 1912, assister aux grandes manœuvres de l'armée.

La façon dont le nouveau chef organisa son commandement renforça les préjugés défavorables que l'on avait en Suisse romande à son endroit. Il maintint comme chef d'état-major général le colonel Sprecher von Bernegg, un aristocrate grison que l'on représentait comme favorable à l'Autriche. Un autre officier supérieur du Pays des Liges, le colonel Brugger, conseiller aux Etats, appartenant au parti conservateur, fut nommé adjudant général de l'armée.

La Suisse romande n'avait donc pas d'influence dans la direction suprême de l'armée. Ce fut là une faute dont les conséquences ne devaient pas tarder à se manifester. Nous verrons cela dans un quatrième, et dernier article. Pour le moment la guerre commençait en Suisse par l'élargissement du fossé à l'intérieur.

Ernest Juillerat

Les cours de la bourse

Bourses suisses

Table with columns: Actions suisses, C. du 14, C. du 17. Lists various banks and companies like Banque Leu, U.B.S., etc.

Bourse de New York

Table with columns: TENDANCE: SOUTENUE, C. du 14, C. du 17. Lists various stocks like American Cyanamid, American Tel & Tel, etc.

Cours des billets

Table with columns: ACHAT, VENDE. Lists exchange rates for Germany, England, Austria, etc.

Cours de l'or

Table with columns: ACHAT, VENDE. Lists gold prices for 20 fr. suisse, Napoléon, etc.

COURS COMMUNIQUES PAR LA BANQUE TROILLET et Cie S.A., MARTIGNY

SOCIETE DE BANQUE SUISSE

SION

Agence à Saxon



Un placement sûr :

Nos obligations de caisse à 5 ans

4%



La nouvelle Record  
est silencieuse comme un frais matin dans les bois



...et votre voiture?

Votre voiture fait-elle du bruit, à pleins gaz ou dans une forte côte? Pouvez-vous y parler normalement sans hausser la voix? Le moteur de la nouvelle Opel Record est étonnamment silencieux, à peine audible en plein effort. Doté d'abondantes réserves, il se montre très réservé aussi!

Vérifiez l'équipement de climatisation de votre voiture. D'où vient l'air chaud? Y a-t-il des risques de mélange avec les gaz d'échappement? Dans l'Opel Record, ce danger est exclu: l'air est capté directement devant le pare-brise. Réglage progressif de la température, flux d'air dirigé à volonté en tous sens et activé au besoin par un ventilateur à deux vitesses. Innovation intéressante: le dégivrage des glaces latérales. Chauffage et ventilation combinés de manière idéale, fournissant exactement l'ambiance que vous désirez.

Examinez bien votre voiture. Quelle visibilité, quel agencement vous offre-t-elle? Dans la nouvelle Opel Record, le champ de vision couvre 92% de l'horizon; c'est un facteur primordial de sécurité. Et de sa place, le conducteur distingue la crête des quatre ailes, ce qui facilite considérablement le parage. Equipement riche et complet: essuie-glace à deux vitesses, lave-glace, montre électrique, avertisseur lumineux, anti-vol de direction. Sur le tableau de bord rembourré, un pratique indicateur de vitesse à couleur changeante; les manettes et boutons de commande à portée de main, ainsi que le cendrier et l'allume-cigarettes. Élégant volant de sécu-

rité, accoudoirs commodes servant de poignées de portières. A l'arrière, ils sont garnis de cendriers. Spacieuse boîte à gants avec serrure; grand rayon devant la lucarne arrière bombée.

Les larges sièges moelleusement rembourrés sont garnis d'un solide simili-cuir ou d'un tissu inusable. Le siège avant s'ajuste avec facilité et ses dossiers séparés peuvent être inclinés dans 5 positions différentes.

Jugez votre coffre à bagages: n'est-il fait que pour des valises ajustées au centimètre près? Le coffre gigantesque de l'Opel Record est 40% plus spacieux qu'auparavant: pas moins de 487 dm<sup>3</sup> de capacité réelle, de quoi loger une grosse malle transatlantique. Sans compter en outre une place abondante pour des sacs, manteaux et de multiples objets de voyage.

Jugez de la puissance, de la vitesse et des accélérations de votre voiture. La nouvelle Opel Record de 1,7 litre développe 68 CV, passe de zéro à 100 km/h en 20 secondes et atteint 138 km/h. Epruvé à plus d'un million d'exemplaires, le moteur Opel à faible course est exceptionnellement robuste et

économique — et d'une sûreté de marche proverbiale. Plus puissante encore, plus silencieuse, l'Opel Record est d'un entretien remarquablement économique: plus aucun graissage et changement d'huile tous les 5000 km seulement.

Prenez les mesures de votre voiture en considérant surtout la largeur pour les hanches et les épaules. Dans la nouvelle Opel Record, elle est de 139 cm à l'avant et de 137 à l'arrière, mesurée d'une porte à l'autre. Dans la nouvelle Opel Record, on est bien assis, on roule à l'aise.

Contemplez votre voiture. Soutient-elle la comparaison avec l'élégance de bon goût de l'Opel Record, avec la beauté discrète de ses lignes pures et racées?

Et quel choix! L'Opel Record vous est offerte avec deux ou quatre portes, avec boîte à 3 ou 4 vitesses (toutes deux entièrement synchronisées), avec moteur de 1,5 ou 1,7 litre, avec freins à tambours ou à disques, avec banquette ou sièges séparés à l'avant, en une ou deux teintes de carrosserie, avec embrayage automatique Olymat, avec toit ouvrant à manivelle. Une voiture vraiment sur mesure!

Quant au prix? Commencez par faire l'essai de l'Opel Record et jugez ensuite. Avec moteur 1,7 litre, 3 vitesses, 2 portes, mais avec tous ses avantages particuliers, elle ne coûte que Fr. 8900.—\* Une voiture d'un caractère luxueux au prix de la classe moyenne.

\*Prix indicatif

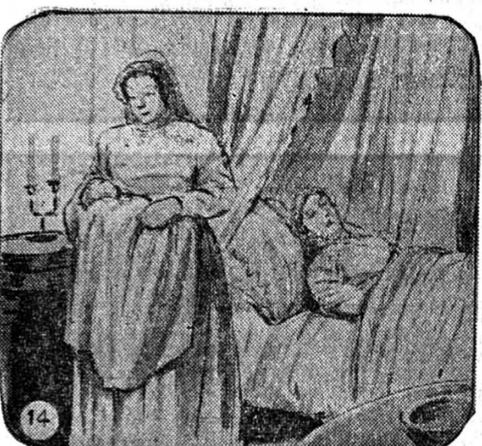
**Opel Record**  
la classe moyenne supérieure

# LE PREMIER FILS DE LA REINE HORTENSE

Louis, le frère cadet de Bonaparte, épouse Hortense, la fille de Joséphine de Beauharnais. Trente-cinq jours après les nocces Louis quitte brusquement sa jeune femme et se retire au château de Baillon.



Scandale d'autant plus regrettable qu'Hortense espérait un enfant. Il est à peu près certain que Louis quitta le domicile conjugal quand il apprit que sa jeune épouse attendait « un heureux événement ». Avait-il les meilleures raisons de savoir qu'il n'avait joué aucun rôle dans cet « heureux événement » ? Au contraire, crut-il (à tort ou à raison) que son frère Napoléon en était responsable ? Ce fut tout au moins l'opinion de Lucien qui le dit et le soutint crûment, même après Sainte-Hélène. Et les libellistes s'en donnèrent à cœur joie.



Qu'on nous permette d'en douter. Jusqu'à la naissance de sa première fille, Emilie Pellapra (la future duchesse de Chimay), Napoléon craignit d'être stérile. C'était même sa plus noire hantise. Donc, il considérait que le premier enfant d'Hortense n'était pas de lui. Cet enfant naquit le 10 octobre 1802, à 9 heures du soir, à Paris, et fut baptisé Napoléon-Charles. C'est tout au moins ce que disent les actes officiels, car certains contemporains ont soutenu que la naissance avait déjà eu lieu fin août.



Mais ils n'en ont apporté aucune preuve ! En tout cas, sur ordre combinatoire de son frère, Louis revint passer quelques jours auprès de la jeune maman et du bébé. Il signa l'acte de naissance qui fut rédigé le 15 octobre... puis voulut déposer une demande en séparation de corps ! Le premier consul s'y opposa ; Louis disparut de nouveau. Il est vrai que son mal empirait. Des accidents, plus terribles les uns que les autres, l'accablaient. Il se réfugia à Joigny, d'où aucune menace ou prière ne le fit déloger.



Enfin, il dut suivre son régiment, le 5<sup>e</sup> dragon, à Compiègne. Hortense l'y rejoignit. Ils vécurent ensemble durant deux mois. Il y eut alors un semblant de réconciliation, puisque la jeune femme attendit un second « heureux événement ». Cette fois, Louis ne dut pas de cette paternité. Il partit aux armées et il sembla qu'il y chercha d'un beau trépas l'illustre renommée afin de mettre fin à une existence empoisonnée par la maladie et l'infortune conjugale. Il ne cacha plus sa haine pour ce frère qu'il avait tant aimé...

## Phil la fusée



Février 18

# MEMENTO

# Sur nos ondes

### SIERRE

**Locanda.** — Orchestre Ziziana.  
**Bourg** — Orchestre Renato Ferrero.  
**Hôpital d'arrondissement** — Heures des visites : semaine et dimanche : l'après-midi de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
**Clinique Sainte-Claire.** — Horaire des visites : semaine et dimanche : l'après-midi de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
 Le médecin de service peut être demandé soit à la clinique, soit à l'hôpital.  
**Pharmacie de service.** — Pharmacie Lathion, tél. 5 10 74.  
**Patinoire** — Ouverte tous les jours (saut en cas de match), de 13 h. 30 à 17 h. et de 20 h. 30 à 22 h.  
**Château de Villa** — Musée Rilke ouvert de 9 h à 18 h (entrée gratuite)  
**Gérodaine.** — Mardi : trombones. — Jeudi : répétition générale.  
**Sainte-Cécile.** — Vendredi, répétition générale.  
**C.A.S.** — Tous les mercredis, stamm à 20 h. 30.

### SION

**Cinéma Lux.** — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.  
**Cinéma Capitole.** — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.  
**Cinéma Arlequin.** — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.  
**Pharmacie de service.** — Pharmacie Zimmermann, tél. 2 10 36.  
**Médecins de service.** — Dr Germain Aymon, tél. 2 16 39. Pour le chirurgien, s'adresser directement à l'hôpital, tél. 2 43 01.  
**Musée de la Majorie.** — Musée permanent.  
**Manège de Sion.** — Ouvert chaque jour. Leçon privée ou en groupe. Pension pour chevaux Tél (027) 2 44 80.  
**Carrefour des arts.** — Exposition de Léo Andenmatten.  
**Chœur mixte de la Cathédrale.** — Jeudi 20 à 20 h. 30, répétition générale. Dimanche 23, deuxième dimanche de Carême, le Chœur chante la grand-messe.  
**Chœur de Sainte-Cécile.** — Répétition générale, mardi à 20 h.  
**Chanson valaisanne.** — Vendredi 21, à 20 h. 30, répétition au local (concert Berne).  
**Chœur mixte du Sacré-Cœur.** — Répétition générale le vendredi 21, à 20 h. 30, sous-sol de l'église du Sacré-Cœur. Le dimanche 23, le Chœur chante la messe.  
**Harmonie municipale.** — Mardi 20 h. et vendredi 20 h. répétitions générales à la grande salle de la Matze. Samedi 22, concert.  
**Chorale séduisante.** — Mercredi 20 h. 30, répétition générale.  
**Patinoire.** — Mardi 18 : 20 h. 30, match de championnat ; Sion I - Martigny I. Mercredi 19 : 12 h. 45 à 14 h. ; H. C. Sion (écoliers). De 18 h. à 20 h. 15 : Club de patinage art.

### MARTIGNY

**Cinéma Etolle.** — Tél. 6 11 54. Voir aux annonces.  
**Cinéma Corso.** — Tél. 6 16 22. Voir aux annonces.

**Médecin de garde.** — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, adressez-vous à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 05

**Pharmacie de service.** — Pharmacie Lauber, av. de la Gare, tél. 6 10 05.

**Petite Galerie** — Av. du Simplon. — Exposition Blanche Alioth ouverte de 15 à 18 h. 30. Dimanche sur demande.

**Bibliothèque.** — Mardi fermée.

**Patinoire.** — Programme de mardi : de 10 à 12 h., de 13 h. 30 à 16 h. et de 20 h. 30 à 22 h. ; patinage. De 18 h. 30 à 20 h. 30, entraînement du H. C. Martigny. Programme de mercredi : de 10 à 12 h., de 13 h. 30 à 16 h. et de 20 h. 30 à 22 h. ; patinage.

### SAINT-MAURICE

**Cinéma Roxy** — Tél. 3 64 17 ou 3 64 84. Voir aux annonces.

**Pharmacie de service** — Pharmacie Bertrand tél. 3 62 17.

**Chœur mixte.** — Mardi et jeudi, répétition générale.

**Veux-Pays.** — Jeudi chant.

### MONTHEY

**Plazza.** — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.

**Monthéolo** — Tél. 4 22 60. — Voir aux annonces.

**Médecin de service** — Pour les dimanches et jours fériés no 4 11 92.

**Pharmacie de service.** — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.



**SOTTENS** 7.00 Bonjour à tous. 7.15 Informations. 8.00 Le bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Midi à quatorze heures. 12.15 Mémoires d'un vieux phono. 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton : Michel Strogoff. 13.05 Mardi les gars. 13.15 Disques pour demain. 13.40 Le disque de concert. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Francesco Zaza. 16.45 Edith Selig. 17.00 Réalités. 17.20 La discothèque du curieux. 17.35 Cinémagazine. 18.00 Bonjour les jeunes. 18.30 Le micro dans la vie. 18.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Visiteurs d'un soir. 20.10 Refrains en balade. 20.30 Soirée théâtrale : Le temps des lilas, pièce en trois actes de Marcel Dubé. 22.30 Informations. 22.35 Le courrier du cœur. 22.45 Les chemins de la vie.

**SECOND PROGRAMME** 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Le feuilleton : Michel Strogoff. 20.25 Mardi les gars. 20.35 Au goût du jour. 21.10 Cinémagazine. 21.35 Prestige de la musique.

**BEROMUNSTER** 6.15 Informations. 6.20 Concert populaire. 7.00 Informations. 7.05 Mélodies de S. Romberg. 7.30 Emission pour les automobilistes. 8.30 Arrêt. 10.15 Disque. 10.20 Emission radiocolonnaire. 10.50 Rondes de printemps, Debussy. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Quintette F. Chopin. 12.30 Informations. 12.40 Musique de films. 13.30 Mandolines, cithares et accordéons. 14.00 Emission féminine. 14.30 Danses slaves. 14.55 Chants de T. Streicher. 15.10 Trio pour cordes. 15.20 Musique pour un invité. 16.00 Actualités. 16.05 Musique de concert et d'opéra. 16.30 Lecture. 17.00 Boston Pops Orchestra. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Orchestre Radiosa. 18.30 Le bulletin du jazz. 19.00 Actualités. 19.30 Informations. 20.00 Orchestre de Berne. 21.15 Horizons nouveaux. 22.00 Quatre ballades et chants. 22.15 Informations. 22.00 Musique de danse.

**MONTE-CENERI** 7.00 Petit concert. 7.15 Informations. 7.20 Almanach sonore. 8.30 Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique variée. 13.00 Journal de 13 h. 13.10 Les grands ensembles symphoniques de notre temps. 13.45 Chansons. 14.00 Arrêt. 16.00 Journal de 16 h. 16.10 Thé dansant et chansons. 16.55 Triumph-variétés. 18.00 Chansons italiennes. 18.15 La côte des Barbares. 18.45 Rendez-vous avec la culture. 19.00 Nocturne romantique. 19.15 Informations. 19.45 Orchestre D. Olivieri. 20.00 Expo 64. 20.15 Quatuor en ré majeur pour flûtes. 20.45 Les défits, cycle d'émissions. 21.30 Sur sept notes. 22.00 Mélodies et rythmes. 22.30 Informations. 22.35 Carnet de bal. 23.00 Paroles et musique de fin de journée.

### TELEVISION

Relâche.

# 17 Meurtre dans le poumon d'acier

Wolfgang W. PARTE

Il se dirigea vers la porte, s'arrêta et lui tendit la main. Un geste silencieux, plein de lassitude.  
 Alors il se passa une chose étrange.  
 Barbara Gordon vint vers lui, elle fit quelques pas, lentement, en hésitant. Et brusquement, elle se jeta à son cou. Elle le fit si brusquement que rien ne l'aurait laissé prévoir. Elle se serra contre lui, le prit dans ses bras, comme le ferait une femme qui embrasse un homme aimé pour le supplier de ne pas l'abandonner.  
 — Allez-moi, Maître ! Ne me laissez pas seule !  
 Effrayé, il voulut se libérer de son étreinte, mais elle s'accrochait à lui.  
 — Bien sûr, je veux vous venir en aide, dit-il doucement, je vous aiderai dans la mesure du possible, mais ce sera très malaisé.  
 Il vit que ses yeux étaient remplis de larmes, que ses traits étaient révoltés, malgré ses efforts pour se ressaisir. Sa voix était rauque lorsqu'elle lui dit :  
 — Vous croyez qu'ils me condamneront... vous n'êtes plus persuadé que je suis innocente...  
 Elle se mit à sangloter, sans la moindre retenue. Elle était toujours accrochée à son cou, elle avait enfoui son visage contre son épaule. Une sensation bizarre l'envahit. Ce brusque accès de désespoir le touchait. Il avait vu plus d'une fois des accusées s'effondrer à la veille de l'ouverture du procès. Mais jamais encore il n'avait été aussi profondément touché par le désespoir véhément d'une femme accusée d'un meurtre.  
 Il tenta de s'arracher à son étreinte.  
 — Madame, essayez de vous maîtriser. Vous ne devez pas vous laisser aller de la sorte. Vous n'avez aucune raison de désespérer. J'ai voulu vous faire peur. Excusez-moi, j'ai été maladroit. Rien n'est encore perdu. Et, bien entendu, je crois toujours à votre innocence, j'en suis persuadé car...  
 Elle se termina pas sa phrase. Qu'avait-il voulu lui dire ? Pourquoi était-il si sûr de sa innocence ? Il aurait été incapable de répondre à cette question. Il croyait savoir lire sur les visages et celui de Barbara Gordon ne semblait pas porter les stigmates d'une meurtrière. Mais était-ce suffisant ? Était-ce l'unique preuve de son innocence ? Le tribunal ne s'en contenterait pas...  
 Une fois encore, il prit la décision de ne pas céder, de ne pas s'incliner devant la fatalité. Et même, si tous se liguèrent contre

Barbara Gordon, il serait le dernier à la défendre. Malgré les soupçons dont on l'accablerait, malgré tous les témoignages qui seraient portés contre elle, il se battrait jusqu'au bout, à ses côtés.  
 D'un geste réfléchi, il noua ses mains derrière le dos de la jeune femme, et doucement, la serra contre lui. Elle sentit immédiatement la pression de ses mains et leva vers lui un regard de reconnaissance. Il ressentit dans son corps sa chaleur à elle et ne se raidit plus contre cette sensation de bien-être qui l'envahissait. Une sensation étrange monta en lui, brusquement, sensation qu'il croyait oubliée. Un courant chaud qu'il n'avait plus senti avec autant de force pendant toutes ces années de vie commune avec Marina. Il ne s'en défendit plus, il tenait une vraie femme dans ses bras.  
 Un léger bruit sur le palier le fit sursauter. Une seconde avait suffi à le ramener à la réalité. Il se rendit compte en toute objectivité du danger de la situation. S'il avait été surpris dans les bras de l'accusée, son imprudence aurait pu avoir des conséquences infiniment graves.  
 Il s'arracha à son emprise et s'éloigna d'elle de quelques pas. Quelques secondes plus tard la clé tourna dans la serrure ; la lourde porte de fer s'ouvrit et la gardienne pénétra dans la cellule.  
 — Excusez-moi, Maître, le déjeuner de madame Gordon...  
 Il fit un petit signe de tête.  
 — Entrez donc, j'étais prêt à partir, d'ailleurs.  
 Il se retourna comme à regret vers Barbara Gordon et lui tendit la main d'un air volontairement distant.  
 — A demain donc, dit-il en inclinant légèrement la tête. — Sa voix était redevenue aussi calme que d'habitude. — Tout ira bien, ne perdez pas courage surtout.  
 Au moment de franchir le seuil, il crut sentir le regard inquiet de la gardienne peser sur lui. Il s'éloigna rapidement et franchit, à grandes enjambées, le long couloir sonore.  
 Comme il sortait de la prison, le portier l'interpella.

Copyright by Editions Mondiales and Cosmopress

(A suivre)



Si vous êtes pressé d'avoir des résultats, faites des annonces et votre publicité sera menée tambour battant.

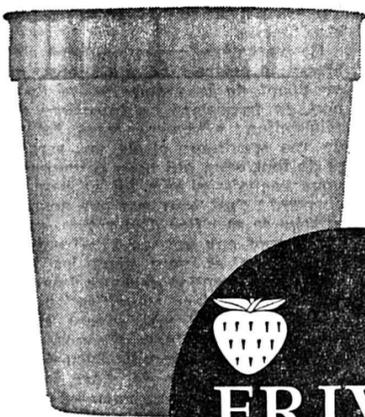


Toutes vos annonces par **Publicitas**

**ims - sion** **ims - sion**

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait F.V.P.L.

pour la fraîcheur  
du teint...  
midi, soir et matin:  
mon yogourt  
**FRIVAL**



au bon lait du Valais

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait F.V.P.L.

A vendre  
**lit  
d'enfant**  
complet et layette.  
Tél. (021) 34 33 63  
OFA 34 L

**FIANCES**  
profitez de cette offre.  
**CHAMBRE  
A COUCHER**  
en bouleau, 1 armoire 3 portes, 2 tables chevets, 1 coiffeuse avec glace, 1 lit-milieu 140 x 190 cm, 1 sommier avec tête mobile, 1 protège et 1 mateias ressorts (garanti 10 ans) à enlever pour Fr. 1450.—

**KURTH**  
Rives de la Morges 6  
**MORGES**  
Tél. (021) 71 39 49  
Dépôt Renens-Croisée  
Tél. (021) 34 36 43  
P 1533 L

A vendre  
**taureau**  
race d'Hérens, primé 83 points, bon reproducteur, âgé de 15 mois.  
Tél. (026) 6 61 84.  
P 3684 S

A vendre  
**poireaux**  
blanchis, au prix de 1 fr. 20 le kg. Départ gare de Chamoson.  
S'adr. à Pierre-André Carruzzo Chamoson (VS)

**Jeunes poules**  
Bovans - Hybrides blanches ou brunes, 2 mois, à Fr. 8.—, en stock. Prêtes à pondre, sur commande, Fr. 16.—.  
G. Zen-Gaffinen, parc avicole, Noès  
Tél. (027) 5 01 89.  
P 555 S

A vendre une  
**raboteuse  
dégau-  
chisseuse**  
largeur 42 cm. longueur 1 m. 80 avec moteur ou sans moteur.  
S'adresser à Paul Jordan, Evionnaz, Barrage.  
Tél. (025) 3 64 64  
P 3044 S

# Meubles à crédit SANS réserve de propriété

PAYABLES EN 42 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer (sel. disp. ad hoc.)

Pour maladies-accidents, service militaire etc. de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités

**Chambre à coucher** dès Fr. 855.— **20.—**  
à crédit Fr. 1011.— - acompte Fr. 171.— et 42 mois à

**Salle à manger 6 pièces** dès Fr. 658.— **15.—**  
à crédit Fr. 762.— - acompte Fr. 132.— et 42 mois à

**Salon 3 pièces + 1 table** dès Fr. 270.— **7.—**  
à crédit Fr. 307.— - acompte Fr. 55.— et 36 mois à

**Studio complet 15 pièces** dès Fr. 1768.— **41.—**  
à crédit Fr. 2076.— - acompte Fr. 354.— et 42 mois à

**Salle à manger teak 6 pièces** dès Fr. 1188.— **28.—**  
à crédit Fr. 1414.— - acompte Fr. 238.— et 42 mois à

**Salon-lit 3 pièces** dès Fr. 635.— **15.—**  
à crédit Fr. 757.— - acompte Fr. 127.— et 42 mois à

**Chambre à coucher « Lux »** dès Fr. 1575.— **36.—**  
A crédit 1839 fr. - acpte 327 fr. et 42 mois à

**1 pièce et cuisine** dès Fr. 2277.— **53.—**  
à crédit Fr. 2681.— - acompte Fr. 455.— et 42 mois à

**2 pièces et cuisine** dès Fr. 2711.— **63.—**  
à crédit Fr. 3188.— - acompte Fr. 542.— et 42 mois à

**3 pièces et cuisine** dès Fr. 3119.— **72.—**  
à crédit Fr. 3648.— - acompte Fr. 624.— et 42 mois à

**Vos anciens meubles sont repris en paiement  
au meilleur prix du jour**

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

**BON pour DOCUMENTATION GRATUITE**

Nom - Prénom

Rue - No

Localité

**TINGUELY AMEUBLEMENTS**  
Route de Riaz Nos 10 à 16  
Sortie de ville direction Fribourg  
Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

**BULLE**

Grand parc à voitures - Petit zoo

**22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE**

Le « Nouvelliste du Rhône »

le plus fort tirage du canton !

Lettre pastorale de Mgr l'abbé de Saint-Maurice et évêque de Bethléem, pour le Carême 1964

# LES LAÏCS FACE AU CONCILE ET À L'EGLISE

Louis-Séverin Haller, par la grâce de Dieu et l'Autorité du Saint-Siège, abbé de Saint-Maurice et évêque de Bethléem, au clergé et aux fidèles de notre juridiction, salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nos très chers Frères, Vous vous êtes sans doute, chacun, posé maintes fois cette question : Quelle est, quelle doit être ma position en face de l'Eglise, en face du Concile ?

## I. Face au Concile

Il peut paraître vain de parler encore du Concile : on en a déjà tant parlé ! La presse la plus diverse, la radio, la télévision, les magazines illustrés, des conférences, des sermons, des conversations de tout genre ont fait place, une large place, à ces assises solennelles de l'Eglise, dont la convocation parut d'autant plus surprenante qu'il ne s'était rien produit de pareil depuis près d'un siècle, et qu'on s'était habitué à l'idée que les Conciles étaient une institution du passé, une institution démodée qui ne se représenterait plus. Et voilà que, inopinément, obéissant à une inspiration dans laquelle il reconnaissait l'action de l'Esprit-Saint, le bon et grand Pape Jean XXIII, dont le bref pontificat a si profondément marqué l'histoire religieuse du temps présent, a voulu réunir à nouveau ce grand Concile des évêques et des chefs religieux pour promouvoir avec eux une « remise à jour » de l'Eglise. Dès lors, la reprise d'une institution que l'on avait imprudemment jugée chose périmée, devait naturellement susciter l'intérêt et la curiosité.

Malgré l'abondance de tout ce qui a été dit et écrit sur le nouveau Concile, il nous paraît de notre devoir d'y revenir, afin de préciser quelle doit être l'attitude de vrais catholiques.

Trop souvent, en effet, l'accent a été mis sur des aspects secondaires, sur l'anecdote, sur des épisodes, sur des oppositions plus ou moins spectaculaires, ou sur le cérémonial des séances solennelles qui ont marqué l'ouverture et la clôture des deux Sessions de 1962 et 1963. Se borner à ces aspects, ce serait ne voir que l'accidentel ou l'occasionnel, et négliger l'essentiel, ne retenir que le superficiel ou l'apparent et ne pas atteindre à ce qui est profond et vital.

Deux attitudes se rencontrent parfois, qui sont d'ailleurs contradictoires l'une à l'autre.

D'aucuns pensent que le devoir est de s'abandonner à un optimisme sans faille. Toutes les interventions des Pères conciliaires seraient inspirées par l'Esprit de Dieu. L'harmonie serait totale, immédiate et spontanée, universelle. Tout ce qui se dit et se fait exprimerait la stricte vérité et mériterait l'admiration. A l'opposé de cette conception, d'autres sont tentés de se livrer à un pessimisme déprimant en ne voyant que des oppositions irréductibles, une remise de tout en discussion, la destruction des bases les plus solides de nos croyances, l'abandon de la tradition séculaire. Ces pessimismes n'aperçoivent que déviations et aberrations, ou querelles de personnes ; ils se laissent gagner par le doute et concluent que rien de bon ne peut sortir de l'Assemblée conciliaire trop vaste et trop divisée.

Ces deux attitudes sont également erronées : elles manquent d'une claire lumière d'appréciation. D'une part, l'optimiste oublie que le Concile réunit des hommes et non des anges, avec toutes les richesses mais aussi toutes les limites de leurs personnalités, avec la diversité de leurs caractères et de leurs origines, avec leurs élans et leurs fatigues, avec l'empreinte de leurs formations et de leurs préoccupations. D'autre part, le pessimisme implique l'oubli de l'Esprit qui veille et discerne. Comme le moissonneur trie le grain dans son van, ainsi l'Esprit-Saint ne manquera pas, à l'heure voulue, d'inspirer les sages conclusions qui, par-dessus les libres aperçus et les propositions individuelles, manifesteront et fortifieront l'accord fondamental du Concile uni au Successeur de Pierre. Le pessimiste oublie enfin les promesses faites à l'Eglise et ne voit plus qu'une simple assemblée humaine ou parlementaire, avec ses éclats oratoires ou ses ambitions personnelles...

La vérité est autre. Elle s'appuie d'abord sur une confiance inébranlable dans l'Eglise à laquelle son divin Fondateur a promis son assistance jusqu'à la consommation des siècles. Vingt siècles de christianisme, s'ils nous rappellent sans cesse la fragilité des hommes et la nécessité des renouveaux après des luttes sans cesse renouvelées, prouvent aussi la réalisation de la promesse faite au Chef des Apôtres : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les puissances de l'enfer ne l'emporteront point sur elle. »

Conformément au vœu du Pape Jean XXIII qui l'a voulu et à la volonté de son successeur Paul VI qui le continue dans la même ligne spirituelle, le Concile a pour tâche une confrontation de l'éternelle vérité et du monde présent, non, certes, pour altérer, atténuer ou masquer le dépôt révélé de la vérité immuable, mais bien pour donner au monde d'aujourd'hui, dans un langage qu'il comprenne, le message de lumière et d'amour que, parfois confusément,

mais instinctivement et réellement il attend, car le monde sent bien que toute la sagesse humaine et l'extraordinaire développement des sciences et de la technique sont impuissants à assurer son salut dans un au-delà auquel il aspire, et même ici-bas une paix et une sécurité indispensables à son épanouissement terrestre. Ce salut qu'il appelle, le monde ne le trouvera que dans le message de la Révélation, mais il ne le trouvera que s'il le comprend et si l'Eglise, messagère de vérité, maîtresse de vie et dispensatrice d'amour, peut approcher le monde dans une jeunesse renouvelée et une forme appropriée aux conditions présentes de son indéfectible et permanente mission.

C'est à cela que s'emploie l'Assemblée conciliaire et elle a conscience qu'au travers de cheminements qui peuvent être parfois difficiles, elle s'avance résolument vers la lumière. C'est pour cette tâche que le Concile est réuni, non pas comme une assemblée plus ou moins latérale, mais bien comme l'assemblée centrale de toute l'Eglise, conscient de son rôle et de sa responsabilité devant l'Eglise entière, soutenu aussi par la prière universelle de l'Eglise.

## II. Le mystère de l'Eglise

### Nature de l'Eglise

L'Eglise a tout reçu de son Fondateur : Notre Seigneur Jésus Christ lui a donné sa mission, ses moyens de l'accomplir, sa structure fondamentale. Elle n'a donc pas à chercher aujourd'hui sa constitution et son but. Il lui reste cependant à méditer sans cesse sur l'infinité des richesses de ses enseignements et des grâces que le Christ lui a confiées, non pas à la manière d'un dépôt à enfouir dans le sol de crainte de le perdre, mais bien plutôt d'une semence généreuse qui, en se développant, devient un arbre robuste. Alors, sans risque de déviation ou d'altération, l'Eglise tire de son trésor des enseignements toujours anciens et toujours nouveaux.

Dans un récent discours à la Noblesse romaine, le Pape Paul VI rappela que si, dans le passé, l'Eglise a pu revêtir certaines formes de pouvoir temporel, ce n'est plus là qu'un souvenir inscrit dans l'histoire, mais qu'aujourd'hui l'Eglise est purement et entièrement d'ordre spirituel. « L'histoire marche », dit le Souverain Pontife, et « si sa souveraineté sur l'Etat du Vatican est le signe de son indépendance à l'égard de toute autorité de ce monde, le Pape ne peut ni ne doit désormais plus exercer d'autre pouvoir que celui de ses clés spirituelles ».

Société spirituelle, l'Eglise l'est par son origine puisqu'elle fut fondée par le propre Fils de Dieu Notre divin Sauveur, qui s'est incarné et immolé pour nous réconcilier avec son Père et nous ouvrir le chemin de notre destinée éternelle.

Société spirituelle, l'Eglise l'est totalement par son unique but : procurer la gloire de Dieu et conduire les hommes à leur vrai et définitif bonheur dans la vision de Dieu.

Société spirituelle, l'Eglise l'est encore par les moyens qu'elle a reçus de son Fondateur pour atteindre sa fin : la prière, cette approche fréquente et intime de Dieu dans un dialogue d'adoration et de reconnaissance, de repentir et de supplication ; les sacrements, ces gestes sacrés par lesquels la grâce est donnée, rendue ou accrue dans les âmes.

### Membres de l'Eglise

Cette mission de l'Eglise est réalisée en plénitude lorsque la grâce divine irrigue, nourrit et entretient la vie intérieure de ses membres : ceux-là, qui vivent dans une union intime et constante avec Dieu, sont vraiment la vigne d'élection du Seigneur. Ces chrétiens-là, à qui ne fait défaut ni l'adhésion totale à la vérité, ni la conformité de vie à la doctrine, appartiennent pleinement à l'Eglise et sont vraiment en marche vers leur destinée éternelle.

Mais l'Eglise est une mère aussi, toujours prête à accueillir ses enfants. La douce plainte de Jésus devant l'infidèle Jérusalem, l'Eglise la répète sans cesse et particulièrement en notre temps : « Jérusalem, Jérusalem, combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble sa couvée sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ! »

Le pécheur adhère encore à l'Eglise par la réalité de sa foi dans les vérités qu'elle enseigne, mais son adhésion demeure imparfaite tant qu'il se refuse aux sollicitations de la grâce et qu'il ne se libère point des filets du péché.

L'Eglise regarde aussi d'un regard maternel tous ceux que la discorde l'erreur ou les fautes du passé ont séparés d'elle, et qui conservent cependant en commun avec elle une part souvent très large de la vérité révélée et des sacrements institués par Notre Seigneur Jésus Christ.

du moins le désir de connaître la vérité et de s'y conformer. Aussi les frontières de l'Eglise ne sont-elles pas à tracer autour de ceux-là seuls qui font profession extérieure de lui appartenir, mais au-delà, par des cercles concentriques, la maternité de l'Eglise s'étend à toutes les âmes de bonne volonté qu'elle aspire à sauver et qu'elle appelle.

### Organisation de l'Eglise

Société spirituelle, l'Eglise doit néanmoins se présenter comme une société visible et organisée. Semblable au vêtement qui protège le corps sans être lui-même le corps, l'organisation visible et juridique de l'Eglise se distingue de l'âme profonde de l'Eglise, mais elle est cependant nécessaire et indispensable pour assurer sa permanence, sa cohésion et son rayonnement. La constitution juridique de l'Eglise est une nécessité d'ordre instrumental, car, comme toute société, l'Eglise a besoin d'un cadre, d'une organisation pour atteindre son but et réaliser sa mission.

## III. La place des laïcs dans l'Eglise

### Fonctions de l'Eglise

Société des hommes rachetés par le sang du Christ et appelés à partager la gloire de Dieu, l'Eglise assume parmi les hommes une double fonction. L'Eglise est enseignante en nous faisant connaître ce que Dieu lui-même a révélé de sa propre nature et de notre destinée éternelle, avec les normes de vie qui doivent nous y faire parvenir. L'Eglise est sanctifiante en donnant à nos âmes les moyens d'union à Dieu que sont la prière et les sacrements.

La mission d'enseigner, le Christ l'a confiée essentiellement à Pierre et aux Apôtres ainsi qu'à leurs successeurs : « J'ai prié pour toi, dit Jésus à Simon-Pierre, afin que ta foi ne défaille point, et toi, à ton tour, affermis tes frères. » Pierre est le gardien de l'authentique vérité, et avec lui le Collège Apostolique, puis le Corps Episcopal uni au Successeur de Pierre. S'adressant aux Anciens de l'Eglise d'Ephèse, saint Paul les exhorte à veiller sur eux-mêmes et sur tout le troupeau, car le Saint-Esprit les a établis chefs pour paître l'Eglise que le Seigneur s'est acquise par son propre sang.

Mais si, dans l'Eglise, il y a diversité de fonctions, et si le Pape et les Evêques constituent la hiérarchie à laquelle incombe le devoir d'enseigner et de régir le troupeau avec l'autorité du Seigneur, il serait inexact de distinguer dans l'Eglise deux catégories dont l'une serait totalement active et l'autre uniquement passive.

### Peuple de Dieu

Il est donc d'une grande importance de préciser quelle est la place exacte des laïcs dans l'Eglise. Et pour cela il importe d'écarter d'abord des notions fausses. Les laïcs ne sont pas des associés, des membres agrégés ou honoraires de l'Eglise ; ils ne sont pas des invités dans l'Eglise, mais bien des membres réels, authentiques et vivants de l'Eglise. Ce serait mal comprendre la constitution de l'Eglise, que de voir dans les laïcs de simples auditeurs qui écoutent une conférence religieuse ou des spectateurs qui assistent à un spectacle liturgique. Et c'est peut-être pour avoir abusé de la formule de simple « assistance à la Messe dominicale », que des laïcs s'en sont détachés et dispensés comme d'une chose qu'ils ne comprennent pas et qui leur paraît étrangère.

Loin d'être seulement des membres mineurs, les laïcs sont, par vocation et par droit, des membres adultes de l'Eglise, avec leurs propres responsabilités. Ils sont d'Eglise, ils constituent la portion la plus nombreuse de l'Eglise, l'Eglise est formée d'eux. Si donc ils comprennent que l'Eglise est véritablement leur bien et leur trésor, elle deviendra pour eux leur pôle d'intérêt : ils s'intéresseront à la vie de l'Eglise, à sa doctrine, à ses souffrances et à ses luttes, à son rayonnement. Ils auront le souci de dépasser le stade des connaissances infantiles pour acquérir une foi véritablement adulte : leur pensée et leur cœur seront remplis de la pensée et de l'amour du « sens » du Christ et de l'Eglise.

Sans doute il demeure vrai que le laïc seul n'est pas toute l'Eglise, mais celle-ci non plus n'est pas constituée par le seul clergé, car si chaque partie participe de la nature du tout, elle n'est cependant que fragment et non pas totalité. Laïcs ni clercs ne sont séparément toute l'Eglise, car l'Eglise comprend les uns et les autres. Aussi un pasteur ne saurait-il dire en toute rigueur de terme : mon Eglise, ou ma paroisse, car Eglise et paroisse sont de la communauté tout entière dont le pasteur a reçu la garde, mais celui-ci n'est pas en lui seul toute la communauté.

Par le baptême, les fidèles ont été véritablement entés sur la vigne mystique dont le Christ est le tronc et dont ils sont devenus les sarments ; le baptême les a ouverts à la grâce, à la vie divine, au salut éternel ; il les a

marqués d'un sceau indélébile et les a fait entrer dans la vie sociale de l'Eglise.

L'estime que les laïcs doivent avoir de leur place dans l'Eglise, la fierté même qu'ils doivent ressentir d'en être des membres vivants, n'est pas une doctrine nouvelle ou un propos d'opportunisme, mais la doctrine ancienne, la doctrine de toujours. La nécessité de défendre le caractère sacramental du sacerdoce en face de doctrines négatives au cours des derniers siècles, a pu, il est vrai, laisser quelque peu dans l'ombre la dignité du laïc, mais les conditions modernes du monde exigent de ramener l'attention et de remettre l'accent sur sa grandeur.

Une expression qui revient à de nombreuses pages de l'Ancien Testament est celle de « peuple de Dieu » ou de « peuple saint du Seigneur » qui désigne le peuple hébreu dépositaire de la promesse d'un Sauveur. Ce peuple saint de l'Ancienne Alliance est la préfiguration de l'Eglise dont les membres sont les membres du nouveau peuple de Dieu, ce peuple que le Christ s'est conquis par sa Passion et sa Résurrection.

### L'Eglise, Société hiérarchique

Par le baptême qui les a fait entrer dans l'Eglise et les a marqués du signe de la Rédemption, les fidèles ont acquis des droits et des devoirs dans cette Société dont ils font désormais partie. Sans doute, cette Eglise est-elle hiérarchisée et les divers degrés de ses membres ont-ils reçu des pouvoirs différents.

Notre Seigneur Jésus Christ, Verbe incarné et Rédempteur du genre humain, est le seul Prêtre éternel, l'unique Médiateur de la Nouvelle Alliance prédit par les Prophètes, le Chef invisible et permanent de l'Eglise. Mais il s'est choisi, non pas un successeur, mais un vicaire, un représentant pour diriger l'Eglise en son nom lorsqu'il serait lui-même remonté vers son Père : c'est Pierre, que le Christ a chargé de paître agneaux et brebis ; c'est à Pierre qu'il a confié le pouvoir de lier et de délier dès ici-bas ce qui sera lié et délié dans les cieux. Ainsi constitué Chef visible de l'Eglise, Pierre est vraiment le Pasteur universel, ce qui permet à saint Ambroise de dire : « Ou est Pierre, là se trouve l'Eglise » : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia*. Saint Jean Chrysostome, le grand Docteur de l'Orient, s'écrie pareillement dans l'une de ses homélies que Pierre n'a pas été constitué docteur pour Jérusalem seulement, mais pour le monde entier.

Avec Pierre, en union étroite avec lui et sous son autorité, les Apôtres et leurs successeurs ont reçu mission de porter la vérité jusqu'aux limites de la terre, et ceux qui les écoutent sont assurés d'entendre le Christ lui-même. Chargés d'une véritable légation au nom du Seigneur, les Apôtres ont aussi mission de communiquer les grâces divines, selon la parole de saint Paul qui les désigne comme « dispensateurs des mystères de Dieu ». Mais ils n'ont pas reçu de pouvoirs indépendants de Pierre, comme le souligne expressément le grand Pape Léon XIII dans l'une de ses Encycliques. Enfin, par l'imposition des mains, les Apôtres et les Evêques se sont à leur tour donné des collaborateurs en la personne des prêtres qui participent à leurs pouvoirs d'enseigner le peuple chrétien et de conférer les sacrements.

### Participation des laïcs à la mission enseignante de l'Eglise

Est-ce à dire que les laïcs soient donc démunis de tout pouvoir ? Certes non. Sous la houlette de Pierre et la direction de la hiérarchie, les laïcs participent aussi aux fonctions de l'Eglise. Par le baptême ils ont reçu une aptitude qui leur donne part aux tâches de l'Eglise.

Participation d'abord à la mission enseignante de l'Eglise : il leur appartient de coopérer à la diffusion et à la défense de la vérité. Sans doute n'ont-ils pas été institués personnellement témoins et docteurs de la foi, comme Pierre et les Apôtres ; mais, nourris de cette même vérité, ils doivent avoir à cœur de s'en faire l'écho. Parfois même c'est à eux, et à eux seuls, qu'il est possible de faire œuvre d'apôtre. Mgr Besson aimait à dire que les premiers missionnaires de notre pays ne furent sans doute pas des évêques ou des prêtres, mais d'humbles laïcs, d'obs-curs voyageurs, commerçants ou soldats, des soldats surtout parmi lesquels les vieux auteurs montrent tant de chrétiens et de martyrs. Et qui n'éprouve une admiration très vive pour ces chrétiens du Japon qui, privés de prêtres, ont su, au péril de leur vie, non seulement demeurer fidèles à leur foi, mais la transmettre à leurs enfants et baptiser ceux-ci, pendant deux longs siècles, jusqu'au jour où des missionnaires purent enfin les rejoindre.

Aujourd'hui encore, la vérité a besoin pour se maintenir et se répandre de laïcs convaincus et apôtres. Les prêtres ne sont pas assez nombreux pour suffire à cette tâche, et, dans bien des milieux, seuls des laïcs peuvent pénétrer et se faire entendre. Aussi est-ce l'honneur des laïcs de notre époque que d'en voir plusieurs consacrer leurs efforts et leur temps à la diffusion du message chrétien par un apostolat di-

rect et personnel, par une prise de conscience sincère et efficace de leur indispensable concours dans des Œuvres vivantes comme l'enseignement, l'Action catholique ou les Missions lointaines. Les catéchistes, proches ou éloignés, dans les paroisses de vieille chrétienté comme dans la brousse qui s'éveille, participent réellement à la mission salvatrice de l'Eglise.

Ce service de la vérité, les véritables apôtres l'accomplissent non seulement par leur enseignement oral ou écrit, mais par la fidélité de leur vie et le rayonnement de leur exemple, car l'exemple est contagieux. Alors, faisant vraiment œuvre de vérité dans la charité, ils grandissent eux-mêmes dans l'union à Dieu et l'amour du prochain. « Aimez-vous les uns les autres », réné-tait l'Apôtre saint Jean aux premiers chrétiens, car c'est à cela que l'on reconnaît que vous êtes véritablement les enfants de Dieu.

C'est l'honneur du laïc que l'Eglise ait trouvé parmi ses membres des âmes d'apôtres comme le furent — pour nous en tenir au siècle dernier — un écrivain : Frédéric Ozanam, fondateur des Conférences de saint Vincent de Paul, un industriel : Philibert Vrau, un médecin : Camille Féron-Vrau, un juriste et un économiste : Giuseppe Toniolo, qui furent tous des laïcs engagés de toute leur âme dans l'apostolat et les œuvres caritatives ou sociales, et qui ont tous laissé une réputation de sainteté.

### Les laïcs et la vie sacramentelle

Coopérateurs de la mission de l'Eglise, les laïcs ont part aussi à son action sanctifiante, et cela non seulement dans la prière commune, mais encore dans la propre vie sacramentelle. Le baptême les a rendus aptes à recevoir les sacrements que le Seigneur a donnés à son Eglise pour être les canaux de la grâce. Cette aptitude à la vie sacramentelle, les laïcs la reçoivent non pas uniquement comme bénéficiaires, mais comme ministres de certains sacrements. Chacun sait que tout laïc est habilité à conférer le baptême en cas d'urgence. Quant au mariage, les époux en sont eux-mêmes les ministres ordinaires alors que le prêtre n'en est que le témoin requis par la discipline de l'Eglise. Les laïcs ont enfin une part active dans la célébration de l'Eucharistie qui n'est pas l'affaire du prêtre seul, mais du prêtre uni à toute la communauté.

La Messe, en effet, est offerte au nom et pour le bénéfice spirituel de toute la communauté. Ce caractère social est mis en particulière évidence lorsque la communauté est groupée autour de l'autel et intimement unie au célébrant, d'abord pour recevoir les enseignements que l'Eglise l'a chargé de transmettre, puis pour prier avec lui, converser avec lui, s'élever avec lui dans l'offrande du Sacrifice d'adoration et de supplication, de reconnaissance et de repentir.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, dans les grandes basiliques patriarcales de Rome, l'autel papal est toujours dressé face au peuple, parce que c'est en présence de son peuple et en union avec lui que le Pasteur suprême renouvelle les gestes sacrés de la Cène. Comme les Apôtres étaient groupés autour de la table du Cénacle, prêtres et fidèles entourent et regardent l'autel des basiliques romaines. Cette disposition matérielle rend plus expressive l'union du célébrant et du peuple.

La participation active des laïcs au Sacrifice eucharistique s'exprime plus profondément encore dans les textes mêmes du Canon de la Messe, où le célébrant emploie le pluriel pour bien marquer qu'il agit en tant que porte-parole et prêtre de la communauté entière, comme ministre de la liturgie qui est, de par nature, œuvre publique et officielle.

Ce caractère communautaire de la Messe, le prêtre l'indique expressément au début de la grande prière du Canon, en formulant les intentions de la célébration : « Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes et de tous ceux qui nous entourent ici : vous connaissez leur foi et leur attachement ; c'est pour eux que nous offrons ce sacrifice d'adoration, ou plutôt ce sont eux qui vous l'offrent, pour eux-mêmes et pour tous les leurs : pour la rédemption de leurs âmes pour leur salut et leur sanctification ; c'est à vous, Dieu éternel, vivant et vrai, qu'ils adressent leur offrande. » Plus loin, le célébrant supplie Dieu de recevoir cette offrande de notre indéfectible, qui n'est pas seulement son offrande personnelle, mais celle de toute la communauté rassemblée dans le Seigneur : *Hanc igitur oblationem servitutis nostrae, sed et cunctarum familiarum tuarum, quaesumus, Domine, ut placatus accipias.*

La participation des laïcs à l'Eucharistie atteint enfin son achèvement lorsque, en conclusion du Sacrifice de la Messe, ils s'approchent pour recevoir le Corps du Christ immolé pour eux : alors l'Eucharistie apparaît vraiment comme le signe de l'unité, *sacramentum unitatis.*

† Louis HALLER  
Abbé de Saint-Maurice  
et Evêque de Bethléem

**CINEMA LUX**

du mardi 18 février au dimanche 23 février  
**CITOYEN DE NULLE PART**

(LA FILLE TOMIKO)

Un apatride sans scrupule exploite sans pardon le pouvoir qu'il exerce sur les femmes

Parlé français 18 ans révolus

**CINEMA CAPITOLE**

Du mercredi 19 février au lundi 24 février

**MOURIR A MADRID**

« passionnant, émouvant, qui vient particulièrement à son heure » (Le Monde).

« Ce n'est pas un grand film, c'est un film grand » (L'Express)  
Parlé français 16 ans révolus

**CINEMA ARLEQUIN**

Du lundi 17 février au dimanche 23 février  
DEUXIEME SEMAINE DU GRAND SUCCES

**LE GUEPARD**

partout prolongé

avec Burt Lancaster, Alain Delon, Claudia Cardinale  
Faveurs suspendues. Prix imposés : 3.-, 3.50, 4.-.  
Parlé français 16 ans révolus

Je cherche jeune

**serveuse**

propre et de confiance. Age minimum 18 ans, pour le service dans café-glacier. Bons gages, nourrie et logée. Faire offres sous chiffre P 10574 E, Publicitas Yverdon. P 13 E

On demande

**5 effeuilleuses**

Offres à Paul Munier Tartegnin s.-Rolle. P 32276 L

Ménage avec des enfants cherche

**jeune fille**

sortant de l'école. Occasion d'apprendre l'allemand. Famille Behrnt, commerçant, Sonnenbergstr. 36, Lucerne. Tél. (041) 41 17 02. P 9 Lz

**Sommelière**

est demandée. Entrée de suite ou à convenir. Débutante acceptée. S'adr. Hôtel de la Gare, Montbovon (Fribourg). Tél. (029) 3 55 61. P 12 B

**sténo-dactylo**

**NOUS CHERCHONS** pour entrée au plus tôt dans notre service de vente, une

habile, douée d'initiative, pour la correspondance allemande et française.

Nous offrons un salaire excellent et des conditions de travail agréables dans des locaux neufs et modernes. Il s'agit d'une situation présentant des possibilités d'avancement.

Prière d'adresser les offres à **CHEMICA S.A.** Anglikerstrasse 42, WOHLLEN (AG) Téléphone (057) 6 25 22. Ofa 2 R

Important hôpital du canton de Fribourg engage, pour date à convenir,

**UN CHEF DE CUISINE**

Connaissance parfaite du métier, avec sens de l'organisation et de l'économie. Horaire régulier, pas de travail après 19 heures. Salaire intéressant, conditions sociales modernes, caisse de retraite ou d'épargne.

Faire offres par écrit, avec certificats et prétentions de salaire, sous chiffre P 20670 B à Publicitas Bulle.

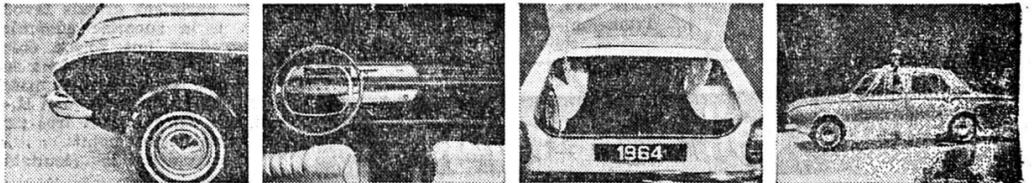


**corsair**

« Le critère des voitures de demain »



**Elégance, ligne superbe, performances éblouissantes... une grande voiture! La voiture qu'on admire! La voiture que vous attendez depuis longtemps. Dès Fr. 8495.-**



**Rapide:** Le moteur de la Corsair a fait ses preuves dans maintes courses. Equipé d'un vilebrequin à cinq paliers, il développe sa pleine puissance de 65 ch. à 4600 tours/minute seulement. Indice d'une voiture très nerveuse: son rapport poids/puissance de 13.4 kg/ch. Freins à disque en série à l'avant.

**Sûre:** La Corsair est aussi élégante à l'intérieur qu'à l'extérieur. Et voyez comme elle songe à votre sécurité: volant spécial, rembourrage de tous les angles saillants, y compris l'arête supérieure des portes — sans parler de la légèreté et de la douceur de la direction. Vous apprécierez son fonctionnement silencieux, même à grande vitesse.

**Spacieuse:** C'est avec des passagers que vous devez essayer la Corsair si vous voulez vous rendre compte de l'espace qu'elle vous offre — surtout à l'arrière! La Carrosserie a été étudiée en soufflerie « autour » de l'espace intérieur. Résultat: une ligne aérodynamique, une consommation basse, une beauté séduisante, une habitabilité exceptionnelle.

**Elégante:** L'harmonie extérieure atteinte dans la Corsair est absolument inédite. Les mots ne peuvent que difficilement rendre justice à cette ligne magnifique. La Corsair est un complément à votre bon goût et — pour des années — votre meilleur choix. Le critère des voitures de demain!

**Si une autre voiture vous offre davantage au même prix, achetez-là!**

- Moteur éprouvé en courses
- Vilebrequin à 5 paliers
- Orifices d'admission et d'échappement séparés
- Freins à disque à l'avant
- Construction insonorisée
- Construction partiellement « type avion », à double parois
- Circuits imprimés
- Sièges avant séparés ou banquettes
- Changement de vitesse au plancher ou au volant
- Boîte à 4 vitesses toutes synchronisées
- Grande habitabilité, surtout à l'arrière
- Portières avant toutes deux verrouillables
- Serrures de sécurité à l'arrière
- Limousine 2 ou 4 portes
- Version GT 85 ch.
- Points de graissage lubrifiés à vie
- Système de chauffage silencieux à air frais avec lampe-témoin de soufflerie
- Essuie-glace à vitesse variable, commande combinée avec le lave-glace
- Eperons de pare-choc

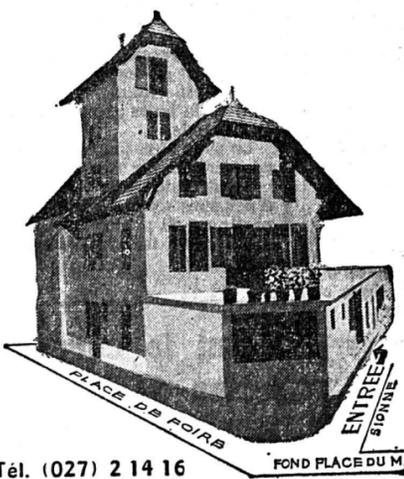
**SIERRE: GARAGE DU RAWYL S.A., TEL. (027) 5 03 08.**

**BRIGUE:** — Franz Albrecht, Garage des Alpes — **CHARRAT:** René Bruttin, Garage de Charrat — **COLLOMBEY:** Gérard Richoz, Garage de Collombey — **GRONE:** Théoduloz Frères. — **MONTANA:** Pierre Bonvin, Garage du Lac — **MORGINS:** Robert Diserens, Garage — **SION:** Kaspar Frères, Garage Valaisan — **VISP:** Edmond Albrecht, Garage.



**à Sion**  
**Centrale des occasions du Valais de meubles neufs et occasions**

MAISON JULES RIELLE - PLACE DE FOIRE  
RUE DES BAINS 6  
AU FOND DE LA PLACE DU MIDI. APRES LA SIONNE



- Belles commodes neuves 121.-**
- Armoires 2 portes neuves 159.-**
- Armoires 3 portes neuves 270.-**
- Divans av. matelas neufs 128.-**
- Chambre à couch. 580.-**
- Salles à manger 550.-**
- Tapis milieu neufs 180 x 260 95.-**
- Tours de lit neufs 76.-**
- Descente de lit 11.- neuve**

Tél. (027) 2 14 16

DUVETS NEUFS depuis Fr. 30.-. Coiffuses avec miroir, neuves, Fr. 164.-. Tables de nuit, Fr. 69.-. Jolis guéridons, Fr. 30.-. Lit 1 place comprenant sommier métallique et tête réglable, Fr. 130.-. Belles chaises neuves, Fr. 19.35. Couverture depuis Fr. 15.-. Lits doubles qualité extra avec protège et matelas, Fr. 290.-. Entourages de divans depuis Fr. 145.-. 20 divans d'occasion de Fr. 90.- à Fr. 120.- pièce. Salon 3 pièces, Fr. 195.- comprenant 1 canapé, 2 fauteuils. Miroirs de coiffuses neufs depuis Fr. 17.-. Couvre-lits, jetés de divan, couvertures piquées, salles à manger rustiques pour chalets. Divans-couch d'occasion à débarrasser. Nombreux divans, lits, fauteuils.

DANS VOTRE INTERET VISITEZ NOTRE GRANDE EXPOSITION VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUE VOUS DESIREZ EN MEUBLES NEUFS ET D'OCCASIONS  
ACHATS — VENTES — ECHANGES

**Grands Magasins (maison mère)**  
**Halle aux Meubles S.A. à Lausanne**

UNE DES PLUS GRANDES EXPOSITIONS DE SUISSE  
La plus vieille maison valaisanne de meubles à Lausanne  
Direction: Marschall Fils - Tél (021) 22 99 99  
Exposition 3000 m2 Rue des Terreaux 15  
Où vous trouverez un des plus grands choix de Suisse soit plus de 300 mobiliers en tous genres. Larges facilités. Livraison franco domicile dans toute la Suisse - En cas d'achat d'un montant minim de Fr. 500.- remboursement billet CEE ou plein d'essence

ADMINISTRATION PRIVEE DE LA PLACE DE SION  
cherche

**employée de bureau**

Entrée en fonction à convenir.  
Caisse de retraite.  
Bons gages.

Faire offres écrites détaillées sous chiffre P 50162 à Publicitas S'

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

SION-MARTIGNY

Le derby des derbies ce soir à Sion

Dire que tous les sportifs du Centre et du Bas-Valais attendent cette rencontre depuis longtemps n'est certes pas exagéré. Après une période d'attente, due en partie aux Jeux olympiques, les Sédunois pourront enfin affronter leur rival de tous les temps, le HC Martigny.

Cette rencontre est intéressante à plus d'un titre, et surtout du fait que Martigny ne veut pas entendre parler de défaite.

Battue par l'équipe d'Octodure sur la patinoire bas-valaisanne, la formation

chère au président Spahr s'est rachetée, en quelque sorte, en Coupe Valaisanne où elle prit le meilleur sur son invité d'un soir par le score éloquent de 8-2.

Par la suite, les Sédunois se sont inclinés, en Coupe Valaisanne toujours, devant... Charrat.

Cela veut certes dire que la forme d'un soir n'est pas celle du lendemain et que tous les espoirs sont permis aux Octoduriens.

Bagnoud contre Wehrli. Deux entraîneurs de valeur qui ont mené leur équipe à bon port cette saison, puis-

qu'ils les placent respectivement troisième et seconde du groupe.

Martigny va utiliser sa première ligne d'attaque très dangereuse, où Natter surtout se montre brillant, très servi par ses collègues de jeu Wehrli et Pilet. Son système sera une destruction des attaques adverses et l'échappée. Gare surtout à cette dernière manière de faire!

Quant aux Sédunois, ils affrontent cette rencontre avec tout le sérieux qui est de rigueur. C'est pour les gars du Centre l'avant-dernier match de championnat cette saison et spécialement le dernier sur leur patinoire.

Le souvenir de cette confrontation restera gravé dans nos esprits jusqu'à la saison prochaine, au moment de la reprise du nouveau championnat...

Beaucoup de monde se rendra ce soir à la Patinoire du Vieux-Stand et l'on compte y faire recette. Venez à l'heure, supporters du hockey valaisan, afin d'éviter la « bourrée » aux caisses et pour avoir une bonne place.

Coup d'envoi à 20 heures 30.

But

ALOYS KAELIN, GRAND VAINQUEUR !



Le championnat suisse de fond 30 km., a été remporté par Aloys Kaelin, à droite, devant le Valaisan Konrad Hischer, à gauche, d'Obergoms.

LES FINALES VONT COMMENCER

QUI REMPLACERA MONTANA ET SAINT-MORITZ ?

Les derniers matches de groupe du championnat suisse de première ligue se sont disputés durant le week-end. Les trois prochaines fins de semaine sont réservées aux finales pour désigner les deux clubs qui monteront en ligue nationale B à la place de Montana-Crans et St-Moritz, relégués en première ligue.

Les vainqueurs des groupes 1-3 forment une poule tout comme ceux des groupes 4-6. Seront donc aux prises

HOCKEY SUR GLACE — Championnat suisse de première ligue, groupe 6 :

Moutier—Le Locle	11-3
Yverdon—Bienne II	5-5
St-Imier—Genève-Servette II	5-1
Le Pont—Charrat	3-3

Finale groupe I :  
Lugano—Klosters 8-4  
(Lugano est qualifié pour le tour final avec Rapperswil et Petit-Huningue).

Lugano, Rapperswil et Petite-Huningue d'une part, Langenthal, Tramelan et Charrat d'autre part.

Six équipes seront reléguées en deuxième ligue et quatre d'entre-elles sont déjà connues : Ambri II, Binningen, Reuchenette et Yverdon.

Voici les résultats de première ligue :

Groupe « 2 » :	
Duebendorf—Lucerne	4-1
Ascona—Glaris	7-3
Urdorf—Ambri II	6-5
Uzwil—Rapperswil	3-6

Groupe « 3 » :	
Rotweiss Winterthur—Illnau	5-2
Buelach—Binningen	4-2
Petite Huningue—Kloten II	10-7
Riesbach—Bâle II	5-2

Groupe « 4 » :	
Steffisbourg—Langenthal	3-11
Soleure—Thoune	5-6
Grindelwald—Reuchenette	14-1
Rotblau—Berne	3-4

Groupe « 5 », finale de groupe :	
Tramelan—Leysin	8-2

Coup d'oeil à l'étranger

ALLEMAGNE

Bundesliga (20ème journée) :

VfB Stuttgart—Preussen Münst.	0-3
FC Kaiserslautern—Munich 1860	2-1
FC Nuremberg—FC Sarrebruck	2-0
Borussia Dortmund—SC Karlsruhe	3-2
Eintracht Br.—Eintracht Franf.	0-3
SV Hambourg—Schalke 04	3-1
FC Cologne—Hertha Berlin	3-1
SV Meiderich—Werder Brême	1-0

Classement :

1. FC Cologne	20 m.	30 pt.
2. SV Meiderich	19	24
3. Borussia Dort.	19	24
4. VfB Stuttgart	18	22
5. SV Hambourg	19	22

ANGLETERRE

Coupe, huitième de finale :

Arsenal—Liverpool	0-1
Barnsley—Manchester United	0-4
Burnley—Huddersfield Town	3-0
Oxford Utd.—Blackburn Rovers	3-1
Preston N.E.—Carlisle Utd.	1-0
Stoke City—Swansea Town	2-2
Sunderland—Everton	3-1
Swindon Town—West Ham Utd.	1-3

Championnat, première division :

Nottingham Forest—Blackpool	0-1
Sheffield Wed.—West Bromwich	2-2
Tottenham Hot.—Sheffield Utd.	0-0

Classement :

1. Tottenham Hotspur 30 m.	40 pt.
2. Blackburn	30
3. Liverpool	27
4. Sheffield Wedn.	30
5. Arsenal	30

PORTUGAL

Première division (18ème journée) :

Leixoes—Sporting	0-0
Setubal—Belenenses	2-2
Olhanense—FC Porto	1-1
Benfica—Barreirense	3-0
Cuf—Lusitano	2-1
Academica—Seixal	7-1
Varzim—Guimaraes	4-5

Classement :

1. Benfica	32 points
2. FC Porto	27
3. Sporting	25
4. Guimaraes et Belenenses	24

ITALIE

Première division (21ème journée) :

Fiorentina—Bologna	0-0
Genoa—Lazio Rome	4-1
Juventus—Sampdoria	1-0
Lanerossi—Catania	1-1
Mantova—Internazionale	2-2
AC Milan—Torino	1-1
Modena—Bari	1-1
AS Roma—Atalanta	1-1
Spal Ferrare—Messina	1-1

Classement :

1. Bologna	33 points
2. AC Milan	32
3. Internazionale	31
4. Juventus	28
5. Fiorentina	27

ESPAGNE

Première division (21ème journée) :

Valladolid—Barcelone	2-0
Saragosse—Séville	0-0
Murcie—Oviedo	1-0
Pontevedra—Athletic Bilbao	2-0
Valence—Elche	1-0
Betis Séville—Real Madrid	1-0
Athletic Madrid—Levante	4-0

Classement :

1. Real Madrid	31 points
2. Barcelone	30
3. Betis Séville	27
4. Elche	26
5. Saragosse	25

FRANCE

Première division (21ème journée) :

Lens—Reims	2-1
Strasbourg—Valenciennes	1-0
Sedan—Racing	1-0
Stade Français—Bordeaux	2-0
Rouen—Nîmes	1-0
Nice—Angers	3-1
St-Etienne—Lyon	2-1
Rennes—Monaco	2-1
Nantes—Toulon	2-2

Classement :

1. St-Etienne	20 m.	29 pt.
2. Lens	22	27
3. Lyon	21	25
4. Monaco et Rennes	22	25

BILLARD

Magnifique performance du Sédunois A. Lovey

Samedi et dimanche avait lieu à Bâle le Tournoi régional Libre III, auquel participaient 7 joueurs, dont les Sédunois André Lovey et René Perraudin.

Il convient de rappeler que seuls les joueurs pouvant justifier une moyenne de 6 à 10 pouvaient participer à cette compétition. Les Espagnols Lopez et Gil (ce dernier ancien champion junior d'Espagne, où le billard est sport national) partageaient grands favoris.

Or, à la surprise générale, André Lovey, dans une forme éblouissante, battait successivement tous ses adversaires. Dans un dernier match palpitant, il mettait proprement K.-O. le favori Gil, en réalisant très rapidement une série de 149 points.

Voici en détail les résultats obtenus par Lovey :

Lovey—Perraudin	300 - 156 pt.
Lovey—Kim	300 - 86
Lovey—Fischer	300 - 221
Lovey—Jenni	300 - 130
Lovey—Lopez	300 - 248
Lovey—Gil	300 - 110

— meilleure série : 149 pt.  
— moyenne particulière : 23,07  
— moyenne générale : 12,85

Par cette victoire, André Lovey s'adjuge le droit de participer à la finale suisse de la Libre III, qui aura lieu à Sion, au local de la Clarté, les 22 et 23 février. D'ores et déjà ses nombreux supporters lui souhaitent plein succès.

Il convient de relever que cet autre Sédunois qu'est René Perraudin n'a pas démérité du tout. Classé 4ème à la suite d'une légère défaillance, il a néanmoins réalisé une moyenne générale de 12,74 qui lui donnera le droit de poursuivre la compétition sur le plan suisse dans la catégorie Libre II.

Signalons aussi que l'Espagnol Gil, malheureux perdant contre Lovey, a la consolation d'avoir réalisé la meilleure série avec 288, la meilleure moyenne particulière avec 100 et la meilleure moyenne générale avec 18,28.

Classement final du tournoi :

1. Lovey, Sion	12 pt.
2. Gil (Espagne)	10
3. Lopez (Espagne)	8
4. Perraudin, Sion	6
5. Fischer, Genève	4
6. Keim, Genève	2
7. Jenni, Bâle	0

Football: les équipes suisses participeront aux Coupes Rappan et des Alpes

Au cours d'une réunion des clubs de la Ligue nationale, à Berne, il a été décidé de participer aussi bien à la Coupe des Alpes (clubs suisses et italiens) qu'à la Coupe Rappan (championnat international d'été) 1964. Les clubs qui participeront à ces deux com-

pétitions seront désignés ultérieurement. En outre, il a été décidé de proposer à la conférence des présidents, en mars prochain, de faire disputer les matches en Norvège de l'équipe nationale au début juillet.

Amicalement Sierre - Martigny 3-0

Les conditions étaient excellentes dimanche matin à Condémines, pour le match d'entraînement opposant footballeurs locaux et martignais. La confrontation équilibrée avant la pause, tourna très nettement en faveur des Sierrois durant le deuxième acte. Seule la désinvolture des attaquants rouge et jaune épargna finalement une sévère correction aux Bas-Valaisans. Les hommes de Bernard Contat se révélèrent en effet d'une faiblesse inquiétante. La sobriété du gardien Biaggi, les poussées répétées de Kaelin dans la zone de distribution, la facilité du minuscule Pellaud furent nettement insuffisantes pour compenser la passivité de leurs partenaires. Des garçons pour la plupart doués techniquement, mais bien trop désinvoltés, pour rétablir une situation critique en championnat. Face à des adversaires aussi résignés, les Sierrois n'éprouvèrent aucune peine à s'imposer. D'autant moins que la condition physique s'avéra étonnante. Cette formation a des possibilités évidentes. Elle sera même redoutable le jour où les attaquants se montreront plus intransigeants aux instants décisifs. Car, si tel avait été le cas dimanche, les visiteurs eussent quittés Condémines la tête bien basse. A condition évidemment qu'un brin d'amour propre habite encore les Puipe, Pittet, Grand, Ruchet, Dupont, etc. Ce dont il est permis de douter.

Buts : Autogol de Ruchet, Cina (2), Arbitrage parfait de M. Rey-Bellet.

Riddes-Chamoson 9-2

Ce premier galop d'entraînement permit au club local d'écraser la garniture de 4e ligue. Ce match disputé au petit trot par un temps très beau et sur un terrain sec, permit à chaque joueur de reprendre un peu de forme physique et de renouer les liens d'équipiers.

Des joueurs très jeunes furent alignés dans les deux formations où l'on remarquait visiblement la méforme et les imperfections de l'avant-championnat. On eut toutefois le plaisir de voir chez les locaux de belles passes; mieux armés techniquement, ils inscrivent 9 buts sans bavure au portier visiteur, grâce à des tirs de Morand, Grenon, Lugon et Rausis.

Le F. C. Riddes semble partir d'un bon pied; avec les jeunes acquisitions au milieu de certains chevronnés, nous allons au-devant des succès; ce point restera à prouver dimanche prochain contre le F. C. Lens, également en match amical.

Quant au F. C. Chamoson, il devra changer de tactique et prendre un peu de nerf s'il entend reprendre sa place en troisième ligue.

Sport-toto

Pour les chanceux !

CONCOURS DU SPORT-TOTO No 25 DES 15 ET 16 FEVRIER 1964 :

41 gagnants avec 12 p. à Fr. 3.608,85
609 gagnants avec 11 p. à Fr. 243.—
5.439 gagnants avec 10 p. à Fr. 27,20
24.038 gagnants avec 9 p. à Fr. 4,95

Championnat valaisan aux engins

Les 22èmes championnats aux engins débuteront le 7 mars 1964. Les challenges Antonioli et Gay-Balmaz seront mis en compétition, ainsi que les challenges Kalbermatten et Volken (individuels).

Ces championnats se dérouleront de la façon suivante :

Eliminatoire :  
— pour le Haut le 7 mars 1964 à Naters  
— pour le Bas le 8 mars 1964 à Sion.

Finale en avril.

Classement :

1. Par équipe de 4 gyms, soit en cat. A ou B, dont les 3 meilleurs résultats par engins comptent.
2. Par catégorie individuels A et B. Aux éliminatoires les gyms présenteront un exercice aux barres parallèles, au cheval arçons, au rack et au saut de cheval longueur (catégorie A hauteur 130 cm et cat. B 115 cm). Pour la finale, toutes les branches précitées plus l'exercice au sol.

Exigences : 4 difficultés B et 6 A, préliminaire : 5 difficultés B et 7 A. Inscription à renvoyer pour le 20 février 1964 à Alfred Volken, Bahnhofstr., Naters.

ESCRIME

HORVATH, VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT

Le Hongrois Zoltan Horvath, champion du monde au sabre en 1962, a été victime d'un grave accident de la route près de Keckskemet, en Hongrie.

Le champion hongrois souffre d'une fracture du bassin, d'un éclatement du foie et de lésions internes; il est dans un état critique. Il devait partir mardi pour New-York afin de participer à un grand tournoi international.

Avant le championnat suisse de fond 50 km

En tout, 96 skieurs, représentant 41 clubs, ont fait parvenir leur inscription aux organisateurs du championnat suisse de fond sur 50 km., qui se disputera dimanche prochain 23 février, à La Givrine. Parmi les favoris on peut citer le champion sortant, Hans Aman, Alois Kaelin, vainqueur du fond combiné 15 km. des Jeux olympiques d'Innsbruck, lequel disputera pour la première fois un championnat suisse de grand fond, Denis Mast et Konrad Hischer, membres de l'équipe nationale, Hans Oberer, Georges Dubois, Alphonse Beaume, Paul Bebi, Hermann Kreuzer et Franz Kaelin.

Le parcours comprendra une boucle de 16 km 660, à parcourir trois fois avec une dénivellation de 540 mètres.

Programme d'aujourd'hui

MARDI 18 FEVRIER

CYCLISME — Six jours de Milan.  
HOCKEY SUR GLACE — Championnat suisse de Ligue nationale B, groupe Ouest : Sion—Martigny

# LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Le Club des patineurs de Sion prépare activement son exhibition

## Gala de patinage à Lens

Le gala de patinage que le Club de Sion est venu offrir dimanche à la population lensarde et au jeune club des patineurs en formation dans la région du Christ-Roi, fut un succès.

Dans l'un de nos reportages traitant les championnats suisses juniors de patinage disputés à Crans en janvier passé, nous émettions certains commentaires personnels avec en titre « Valais de larmes ! ». Malheureusement mal interprétés, car nous parlions du point de vue sportif uniquement, ces lignes avaient pour but de démontrer que notre canton se trouve bien en retard dans ce domaine, en comparaison avec les autres régions de Suisse représentées à ces concours. En effet, en parcourant la liste des participants, seule la jeune et talentueuse Monica Munger, de Sion, défendait nos couleurs Treize Etoiles. Loin de nous la pensée de prétendre qu'aucun travail ne se fait en vue de la formation de patineuses et patineurs; un peu partout en Valais existent des Clubs des Patineurs et il serait bien déplacé d'avancer que rien ne se fait pour le patinage. Seulement, le résultat seul pris en considération, il était sportif et normal que de reconnaître notre faiblesse sans que personne ne soit attaqué!

Dimanche dernier à Lens, les éléments du Club des Patineurs de Sion se présentaient en un gala fort applaudi préparant du même coup, l'exhibition annuelle de dimanche prochain, où les spectateurs auront le plaisir d'assister à un numéro signé Alain Giletli, champion du monde et Liliane Crosaz, championne suisse. Le Club de la Capitale est l'un des plus actifs de notre canton, et ceci grâce au dévouement des distingués responsables dont quelques-uns présents à Lens, MM. Marcelin Clerc, président, Inauen, entraîneur, Mottier et d'autres; nous avons également noté la présence de M. Biel, président de la Fédération valaisanne de patinage artistique.

Une trentaine de patineuses et patineurs ont été présentés, soit, en solo, Mlles Widmer, Münger, Bayard, Surchat, Schuettel, Schlotz et Germanier et M. Guy Sermier qui a perdu sa partenaire de double, pour devoir se confiner à des numéros individuels. Les patineurs ci-dessus sont tous porteurs d'une médaille et fonctionnent, lors des entraînements, comme moniteurs pour les plus jeunes. Exemple et dévouement se trouvent ainsi très étroitement liés, à l'intérieur d'une ambiance très chaude que dirigeants et parents créent autour de la patinoire. Avec quatorze fillettes, M. Inauen vient de créer un ballet fort réussi, qui est, en quelque sorte, la première partie d'un travail gigantesque qui s'échelonne sur trois ans. Le Club compte plus de 120 membres, et prépare, pour dimanche prochain, un grand gala, qui sera donné sur la patinoire de Sion.

Zamy



Le groupe du ballet.



Les médaillées qui évoluent en solo.

## Le prochain Tour de Romandie Deux étapes en Valais

Voici le parcours probable de la 18e édition du Tour de Romandie, qui aura lieu du 7 au 10 mai prochain:

- 7 mai: Genève—Ovronnaz.
- 8 mai: Riddes—Lausanne.
- 9 mai: Lausanne—Le Locle en ligne et course contre la montre individuelle sur le tracé Le Locle—La Brévine—Le Locle.
- 10 mai: Le Locle—Genève.

## Assemblée générale des boulistes sierois

C'est au Pavillon des Sports, leur quartier général en toutes saisons, que les boulistes sierois ont tenu leur assemblée générale annuelle. Une quinzaine de membres participèrent à ces débats, dont la décision majeure concerna la nomination d'un nouveau comité, composé de: président, M. Hervé Juillard; vice-président: M. Fernand de Marchi; secrétaire, M. François Salamin; caissier, M. Ulysse Perruchoud. Grâce à l'obligeance de leurs connaissances veveysannes, les boulistes sierois pourront se remettre dans le bain, dès ces prochains week-end, en attendant la remise en état des pistes du Pavillon des Sports, prévues pour le 19 mars. Les Perruchoud, De Marchi, Mottarotti, etc., participeront comme par le passé aux championnats valaisans et suisses. Quant aux finances gérées par le dévoué M. Ulysse Perruchoud, elles sont fort satisfaisantes. La préoccupation principale des nouveaux responsables est l'augmentation de l'effectif des membres. Tous ceux qu'intéresse le passionnant sport bouliste, seront donc les bienvenus, tous les mercredis, samedis et dimanches sur les pistes du Pavillon des Sports, dès la Saint-Joseph.

## Assemblée générale des lutteurs sierois

Au Club des lutteurs de Sierre, on ne s'embarrasse guère de protocole. En un petit tour d'horloge, l'expéditif président Hans Veraguth, passe en revue, à chaque assemblée générale, tous les événements touchant de près à la bonne marche de sa société. C'est ainsi qu'en fin de semaine écoulée, au Café-Restaurant du Rothorn, les membres honoraires du club, MM. Erasme Genoud, Florian Guntern et Hermann Eyer, les membres actifs présents, une douzaine, ont obtenu tous les renseignements désirés sur l'activité écoulée et future du groupement des lutteurs locaux. L'année 1963, a apporté quelques belles satisfactions. D'ordre sportif d'abord, avec huit couronnes et plusieurs palmes gagnées par les craks et espoirs attentifs aux conseils si généreusement distribués par l'entraîneur Ruedi Gruetter. D'ordre financier aussi, avec comme opération particulièrement bénéfique, la fête alpestre de Vercorin. Trois nouveaux membres complèteront désormais l'effectif quelque peu restreint du Club des lutteurs sierois. Des sportifs qui s'efforceront cette prochaine saison de défendre vaillamment les couleurs locales, notamment en mai à la Fête romande à Carouge, en juin à la Fête cantonale à Saxon et à l'Expo et en août à la Fête fédérale à Aarau. Un programme chargé, comme on peut le constater, mais qui n'intimide aucunement les administrés du papa Veraguth.

### Hillmann

modèle 59, 27 000 km.

### Dauphine

modèle 62, 40 000 km.

### Peugeot 404

modèle 62, 25 000 km.

### Fiat 1800

modèle 60, 5000 km depuis révision

### Fiat 1100

modèle 58, 64 000 km.

### 2 jeeps Willys

modèles 55, révisées.

Agence Peugeot, Willys et Jaguar  
Garage de la Greffaz

### L. Planchamp - Vionnaz

Tél. (025) 3 42 75

On demande pour tout de suite ou date à convenir

### jeune fille

propre et soignée pour le service du tea-room. Bon salaire. Libre 3 soirs par semaine.

S'adr. au Tea-Room au Comte Vert, Monthey. Tél. (025) 4 23 16.

P 3123 S

Nous cherchons pour entrée immédiate

### 1 vendeur d'autos

### 1 apprenti de bureau

### 1 apprenti de magasin

Adresser offres au Garage Valaisan.



P 377 S

### Décolletage St-Maurice S.A.

cherche

### PERSONNEL FEMININ

Mise au courant rapide. Bon salaire  
S'adr. au bureau ou tél. (025) 3 65 95

P 656 S

### Lisez le

### « Nouvelliste »

le journal du Valais

A louer à Sion dans quartier très tranquille

### très bel appartement

de 5 pièces, cuisine complètement équipée.

Tél. (027) 2 24 63, Sion. P 3134 S

On cherche encore une

### sommelière fille de salle fille d'office

S'adresser au Relais du Noir, Sierre.

Tél. (027) 5 04 22 ou 5 18 96. P 3122 S

### Appartement

3 pièces, cuisine, confort, cuisinière et frigo installés, tout compris 100 francs, à louer courant avril.

Wicky G., Beaulieu, Saint-Maurice. Tél. (025) 3 67 50. P 3081 S

### Tous vos imprimés

à l'IMPRIMERIE MODERNE S. A. SION

\*\*\*\*\*

La Société de laiterie de la Place - Conthey

### met en vente son bâtiment sis à Conthey-Place

ainsi que son matériel d'exploitation, soit 1 chaudière 500 litres, 1 pèse-lait automatique, 1 baratte avec moteur électrique, jattes à lait et planches à fromages.

Pour visiter s'adresser chez Amédée Fumeaux, Conthey - Place. P 3119 S

A vendre Dauphine Gordini

mod. fin 61, 36 000 kil., très soignée. Prix avec nombreux accessoires. Fr. 3600.— F. Fracheboud. Tél. (025) 4 11 60. P 850 S

### PERDU montre

dames, or, entre Bovernier et Saxon.

Prière d'aviser en cas de découverte. Tél. (026) 6 21 07

Bonne récompense P 65170 S

A vendre un

### chalet

à démonter en madrier, dimension 6 x 6, à port de camion.

S'adr. à André Vergères, Conthey-Place. Tél. (027) 4 15 39. P 3120 S

Bon café à Monthey cherche

### sommelière

pour début mars.

S'adr. au bureau de placement « Le Rapide » 25, place du Midi, Sion. Tél. (027) 2 37 38. P 3133 S

## Ve Rallye auto-ski de l'ACS section Valais

Le rallye auto-ski de l'ACS section Valais, puisque déjà 5ème dans son histoire, est désormais classé à jamais parmi les manifestations sportives régulières et annuelles de notre canton. Il suffit d'ailleurs, pour s'en rendre compte, de voir de quel feu sont animés les généreux et dévoués responsables de cette rencontre. Fixés de prime abord au 9 février, ces concours ont été remis au 23 février prochain, en raison du manque de neige.

Réunis en assemblée de préparation, les membres du comité d'organisation ont mis au point les derniers détails de cette rencontre sportive.

- toutes les voitures sont groupées en une seule catégorie; cependant plusieurs classes seront formées, en fonction des cylindrées prenant part à ces concours.
  - les voitures modifiées passeront automatiquement en classe supérieure.
  - Les pneus à clous seront tolérés.
  - Pour les débutants, la course de côte (de vitesse) compte comme test pour l'obtention de la licence nationale.
  - En ce qui concerne les débutants, l'assurance est obligatoire.
  - Il est strictement interdit, sous peine de disqualification, de s'entraîner sur le parcours du slalom-auto sur le lac Grenon à Montana.
- Comme déjà annoncé, ces concours comportent quatre épreuves: rallye environ 60 km, course de côte de vi-

tesse Chermignon—Crans, slalom-ski réservé au navigateur de chaque équipe et slalom-auto sur glace. Si la neige le permettra, le slalom-ski se disputera le long du ski-lift de Bluche. Une soixantaine de coureurs seront au départ pour tenter d'enlever le titre remporté l'année dernière par l'équipe Fernand Dussex, d'Ayent.

Les intéressés peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de l'ACS, 47 rue de Lausanne à Sion. Ces concours sont ouverts à tous les membres des sections romandes de l'ACS.

typiquement **fiat**  
un nom sûr



Fiat 2300

Garage A. Galla, Monthey — Garage City, route du Simplon, Martigny-Ville, Bruchez & Matter — Garage du Rhône. M. Gagliardi, Sion — Garage Treize-Etoiles, Hervé de Chastonay, Sierre.

Hôtel - restaurant cherche

### jeune fille

pour le service des chambres et divers travaux.

Tél. (026) 7 11 84. P 3125 S

A louer à Platta, SION

### appartement

3 pièces et demi libre dès le 1er mars 1964.

Tél. (027) 2 12 74. P 3083 S

A vendre à La Bâtiaz

### 2800 m2 en abricotiers

Prix: 5.— le m. Tél. (026) 6 24 70 pendant les heures de travail.

P 3091 S

Suis acheteur de quelques

### poitiers William

à transplanter sur franc. Tél. (026) 6 32 19.



Achète dans le monde entier  
vend dans toute l'Europe



Collectionnez  
les timbres **Végé**  
échangeables dans tous  
les magasins **Végé**  
d'Europe

**3 x 100 gr.**

**CHOCOLAT**  
AU LAIT  
AUX NOISETTES  
GIANDUJA

**1.95** net

**SARDINES**

PORTUGAISES « Végé »

à l'huile d'olive pure  
125 gr. —.80 avec escompte

**+5** points  
Végé

**Offres et demandes d'emplois**

On cherche

**1 jeune fille  
ou 1 garçon**

pour le service du restaurant. En-  
trée date à convenir.

Restaurant Maison-Rouge s.-Mon-  
they. Tél. (025) 4 22 72.

P 3017 S

**ON CHERCHE**

**DAME**

de préférence entre 40 et 50 ans, est  
demandée pour s'occuper d'un ménage  
d'une personne, ainsi que de la tenue  
de la maison. Bonnes connaissances de  
cuisine exigées.

Faire offres avec prétentions de salaire  
sous chiffre P 3105 à Publicitas Sion.

**ON CHERCHE**

**serviceman**

laveur-graisseur

S'adresser au Garage Moderne  
SION

Entreprise spécialisée du bâtiment  
cherche

**EMPLOYEE DE BUREAU**

sténo-dactylo

Débutante acceptée.

Faire offres sous chiffre P 3090 à  
Publicitas Sion.

Je cherche pour le 1er mars ou date  
à convenir

**personne**

**DE TOUTE CONFIANCE**

capable de travailler entièrement seule,  
pour faire la cuisine et s'occuper d'un  
ménage de trois personnes (le père et  
ses deux filles pas de petits enfants)

Faire offres par écrit à M. Henri Mo-  
rini, représentant, Conthey-Place ou  
par tél. à partir de 19 heures au (027)  
4 11 69.

**SOMMELIERE**

**DEBUTANTE**

est demandée tout de suite.

Faire offres au Buffet de la Gare,  
Gorgier (NE). Tél. (038) 6 71 72.



**GIOVANOLA FRERES S.A., à Monthey (VS)**

cherchent pour leur département de mécanique générale  
(électrolyseurs, machines automatiques à laver les bou-  
teilles, etc.)

**collaborateur technico-commercial**

diplômé d'une école technique supérieure, âgé de 25 ans à  
35 ans, de langue maternelle française ou allemande mais  
maîtrisant bien l'autre langue.

Nous offrons travail intéressant, situation stable, rétribution  
suivant mérite, semaine de 5 jours et caisse de retraite.  
Prière d'adresser les offres de services, avec curriculum  
vitae, copies de certificats et photo, au chef du personnel,  
en mentionnant la date d'entrée éventuelle la plus rapprochée.



Inséparables  
pour la réussite  
d'un bon café au lait...

Thomi + Franck SA Bâle

**FRANCK  
AROME**



**CHICORÉE**



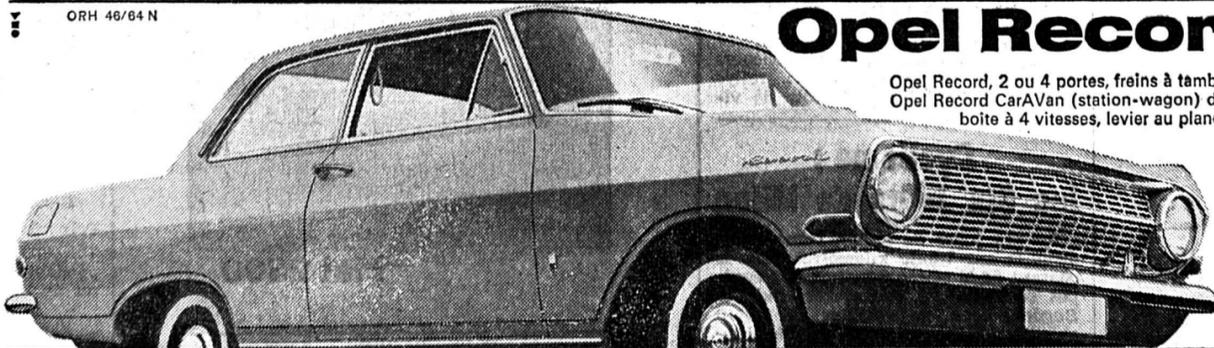
pour  
2 cuillerées  
de café  
\*  
1 cuillerée  
de Franck  
Arome

... d'abord un bon café colonial (frais moulu) et ensuite de la chi-  
corée Franck Arome. Avec beaucoup de lait bouillant, on obtient  
ainsi un café au lait aromatique et délicieux, corsé et d'un beau brun  
doré tel que nous l'aimons tous, car préparé selon la règle d'or :  
pour 2 cuillerées de café, 1 cuillerée de Franck Arome.

**FRANCK AROME**

*c'est fameux... c'est du Thomi + Franck!*

ORH 46/64 N



**Opel Record**

— la classe moyenne supérieure —  
vous offre un nouveau programme record:

Opel Record, 2 ou 4 portes, freins à tambours ou à disques, dès Fr.8900.-\*; Opel Record L (Luxe) dès Fr.10890.-\*;  
Opel Record CarAVan (station-wagon) dès Fr.9700.-\*; Opel Record Coupé Fr.10850.-\* (avec moteur spécial,  
boîte à 4 vitesses, levier au plancher, freins à disque, pneus à flancs blancs). \*Prix indicatifs

Garage J.-J. Casanova, Saint-Maurice, tél. (025) 3 63 90

Garage J.-J. Casanova, Martigny, tél. (026) 6 19 01.

**apportez tous vos imprimés à l'imprimerie moderne - sion**

## VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

## DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

A L'AUBE DU LUNDI 17 FEVRIER, AU LAC NOIR

## Prise du drapeau du Bat. fus. mont. 11



Alors que le jour commence à pointer, le drapeau du Bat. fus. mont. 11 est présenté à la troupe.

MONTHEY \* Il faut remonter, sauf erreur, à la « Mob 39-45 » pour qu'une unité ait pris possession de son étendard en tenue alpine d'hiver. Ce lundi 17 février, alors qu'une pluie fine humectait les équipements, le bataillon fusiliers de montagne 11 recevait son emblème, dans le quadrilatère que forment les baraquements militaires du Lac Noir. Ce fut l'occasion pour le major Gimmi de dire à ses hommes toute sa satisfaction pour le travail accompli durant la première semaine du cours et de rappeler les principes de notre indépendance et du devoir du citoyen-soldat, après quoi il annonça son bataillon au divisionnaire R. de Diesbach, venu l'inspecter.

Le jour commençait à poindre lorsque les compagnies prirent le chemin des terrains d'exercice situés, pour les uns à plus de 2000 mètres. Nous avons

suivi la compagnie II, du capitaine Amédée Arletaz, qui a exécuté des tirs de combat dans une région où les bourrasques de neige, puis les rafales de pluie fouettaient le visage et engourdissaient les mains. Nous aurions voulu rapporter de cet exercice quelques clichés, mais les conditions météorologiques épouvantables ne nous l'ont pas permis. Sur place, les hommes ont eu la visite du divisionnaire de Diesbach qui a tenu, malgré les conditions atmosphériques, à se rendre compte, de visu, de l'entraînement de la troupe dans le terrain.

Quant au moral, il est excellent.

Cette seconde semaine du cours, si elle a débuté par le mauvais temps, n'a en rien entamé la bonne humeur des hommes qui conservent le sourire si la nature ne l'a pas. (Cg)



Visages souriants malgré le mauvais temps. Une grande aventure s'annonce pour cette section.

## NOUVELLES DU BATAILLON FUSILIERS MONT. 9

Après une journée et demie de congé les hommes sont rentrés au stationnement les uns avec nostalgie, il est vrai.

## VISITE DES « GRANDS »

Le bataillon recevra aujourd'hui la visite du cdt. de corps Züblin qui suivra les pousses à skis des hommes et surtout le bivouac de la cp. II commandée par le cap. Gaspoz. Cette compagnie fera une démonstration sur le travail alpin, plus spécialement le rappel avec cordes.

## LE TRAVAIL AVEC LES SKIS

Les moniteurs compétents enregistrent des progrès énormes de la part de leurs élèves. Malheureusement le manque de neige empêche l'accomplissement de nombreux exercices. Le foehn s'est mis à souffler. Cette pauvre neige disparaît à vue d'œil. Bientôt, si les conditions ne changent pas, adieu les gilous et les bivouacs.

## LES COURSES DE PATROUILLES

Chaque deux ans le Rgt organise des courses de patrouilles avec l'attribution du titre de champion du Rgt. Le bat. fus. mont. 9 se doit d'être bien représenté. Aussi plus de 20 patrouilles sont annoncées, dont celle du sgt. Rey, championne suisse l'an dernier. Nul doute que cette patrouille se couvrira de gloire cette année encore.

## LES MUTATIONS

A la fin du CR, le « grand patron » du bat., le major de Chastonay, prendra congé de ses hommes. Il sera remplacé par le major Richon, ancien cdt de la Cp. fus. mont. IV/9. Le cap. QM Spiess quittera également le bat.

A ces deux chefs, meneurs d'hommes, tout le bat. fus. mont. 9 souhaite les vœux les meilleurs dans leurs nouvelles fonctions.

## LE SAX-QUARTETT DE PARIS

BEX. — Dimanche prochain 23 février les Jeunesses musicales de Saint-Maurice et environs présentent, au Théâtre du Parc, à Bex, à 20 h. 30, le célèbre quatuor de la Musique de l'Air de Paris.

## LE SAX-QUARTETT DE PARIS

Après un premier essai en 1948, Robert Letellier fonde, en 1955, au sein de la Musique de l'Air, un ensemble qui prend le nom de « Sax-Quartett de Paris » et est composé de R. Letellier au soprano, R. Violeau à l'alto, G. Lavaye au ténor et L. Corbière au baryton. Dire que la composition du Sax-Quartett est encore la même aujourd'hui, c'est assez dire son succès et la valeur de son « ensemble ».

Successivement toutes les grandes villes de France font appel à lui pour leurs concerts : la radio française lui confie une émission mensuelle ; les radios d'Hilversum, de Bruxelles, de Munich... le reçoivent plusieurs fois. Vedettes des disques Teppaz, puis DMF, ils sont actuellement sollicités de toutes parts et c'est une aubaine que de les avoir en tournée J. M. en Suisse.

## LE PROGRAMME

L'anche du saxophone est faite d'un roseau que les savants appellent « généreux roseau » : c'est un symbole de

l'inspiration que cet instrument a pu apporter aux plus grands compositeurs. Ceux-ci amplement sollicités par Robert Letellier et attirés par la qualité du « Sax-Quartett », ont largement étendu le répertoire du quatuor : c'est pourquoi le concert ne comprendra que deux transcriptions, « Sevilla », d'Albeniz et « La danse du Sabre », de Katchaturian ; les autres pièces étant originales.

Une première partie, plus chantante et « classique », réunit les œuvres de Planel, Bozza, Falk (musique atonale), et Désiré Dondeyne. Cette partie s'achève avec le « Presto », de Jean Rivier, dont le nom suffit à prouver que les plus grands compositeurs de ce temps sont revenus des préventions de leurs devanciers à l'égard du saxophone.

Dans la deuxième partie, le Sax-Quartett montrera que le saxophone sait non seulement chanter et émouvoir, mais badiner et divertir. En plus des œuvres d'Albeniz et Katchaturian déjà citées, on pourra entendre celles du célèbre guitariste de jazz Django Reinhardt, de Jean Absil, ainsi que les deux charmantes compositions de Robert Clérisses : « Polka valaisanne » et « Le P'tit prince a dit ».

Nul doute que tous les auditeurs du concert passeront une soirée très agréable, révélatrice des possibilités presque illimitées du saxophone quand il est tenu par de grands artistes.

## ORDONNANCE DES EVEQUES DE SUISSE POUR L'APPLICATION DE LA CONSTITUTION SUR LA SAINTE LITURGIE

SAINT-MAURICE \* Réunis en conférence épiscopale, les 17 et 18 février 1964, à Saint-Maurice, les évêques de Suisse, constituant « l'autorité territoriale » au sens de la Constitution du IIe Concile du Vatican sur la sainte liturgie, article 22, 2, et du « motu proprio » du 25 janvier 1964, numéro 10, ont pris les décisions suivantes :

## M E S S E

① Avec le premier dimanche de Carême, la Constitution sur la liturgie est entrée en vigueur. Un certain nombre de déterminations sont immédiatement applicables, d'autres supposent encore des précisions de l'autorité ecclésiastique compétente. Les directives pastorales des évêques de Suisse romande, pour la participation des fidèles au sacrifice de la messe, ainsi que les rituels en usage dans les diocèses et les livres liturgiques diocésains (manuale precum) restent en vigueur avec les modifications suivantes :

② Les lectures sont proclamées directement en langue vivante, à toutes les messes célébrées en présence du peuple. On utilisera pour cela, en attendant qu'un texte officiel soit établi, soit le lectionnaire français approuvé par le Siège apostolique, soit les traductions des missels suivants : Missel biblique, Lefebvre, Fédér, Hautecombe, ainsi que les traductions de la bible de Jérusalem.

③ Les lectures sont normalement proclamées par le célébrant tourné vers le peuple (soit de l'autel, soit de l'ambon). S'il y a un lecteur, celui-ci lira l'épître, mais l'Evangile sera toujours lu par le prêtre. Aux messes chantées solennelles, ces lectures sont proclamées respectivement par le sous-diacre et le diacre. Aux messes sans participation du peuple (avec le seul servant) on n'utilisera que le latin.

④ Le dimanche et les jours de fête de précepte, on fera une homélie (prédication) à toutes les messes où assistent des fidèles.

⑤ Après l'« oremus » de l'offertoire, on pourra faire des prières aux grandes intentions de l'Eglise.

⑥ Aux messes chantées, pendant l'offertoire et durant la communion, nous

autorisons l'usage d'un chant en langue vivante.

## SACREMENTS

⑦ Pour la célébration des sacrements et des sacramentaux, on utilisera largement les possibilités d'usage de la langue vivante que donnent les rituels bilingues de Suisse romande ou de France ou le « manuale precum » du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.

⑧ La confirmation sera donnée, en règle générale, durant la sainte messe, pour autant qu'il n'y ait pas de raisons majeures d'agir autrement.

⑨ Lorsque la messe accompagne le mariage, celui-ci sera célébré après l'évangile et l'homélie (allocation). Lorsque le mariage est célébré sans la messe, on fera précéder le mariage par une brève liturgie de la parole, après une brève monition, l'épître et l'évangile de la messe de mariage seront proclamés. Entre les deux lectures on peut introduire un temps de méditation (chant ou jeu d'orgue), ensuite on fera une allocation et l'on suivra les rites du mariage proprement dits, prescrits par le rituel. A la fin on donnera la bénédiction nuptiale (voir texte du rituel romain, tit. VIII, cap. III).

## BREVIAIRE

⑩ En dehors du chœur on peut omettre prime.

⑪ Il est permis également de ne dire qu'une seule des trois petites heures, la plus appropriée au moment de la journée.

⑫ Dans des cas particuliers, pour une raison juste et valable, l'ordinaire peut dispenser « pro caritate fraterna » ses sujets, soit de l'obligation des heures, en tout ou en partie, soit commuer l'obligation en une autre.

⑬ L'ordinaire peut, sur la demande des prêtres, autoriser la récitation du bréviaire totalement ou en partie en langue vivante. En attendant une traduction officielle du texte, on utilisera la traduction du bréviaire Hugueny-Roguet et du diurnal Descelec, ainsi que les traductions du psautier légitimement approuvées.

## MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

## UNE SOCIETE DES COMMERÇANTS, A FULLY

FULLY \* Récemment, les commerçants de la localité avaient été convoqués par un comité « ad hoc », en vue de la création d'une société destinée à défendre leurs intérêts.

L'assemblée, présidée par M. Edmond Cotture, entendit tout d'abord un brillant exposé de M. Jean Actis, de Martigny, président de la Société des Arts et Métiers et Commerçants de cette ville et membre du comité cantonal, sur les buts d'une telle association et la nécessité de grouper les commerçants, les artisans, tous ceux enfin exerçant une profession libérale.

Il appartient ensuite à M. Narcisse Chatriand, de présenter un projet de statuts qui, après quelques modifications, fut adopté à l'unanimité.

Un comité a été nommé. Le voici : MM. Armand Malbois, Edmond Cotture, Denis Carron, Narcisse Chatriand, Ami Taramaraz. C'est M. Edmond Cotture qui en assumera la présidence.

D'autre part, MM. Marcel Delasoie et Raphaël Bender ont été chargés de la section presse et propagande, tandis que Mme Marie-Louise Roduit et M. Léonce Carron vérifieront les comptes.

Après avoir fixé la cotisation annuelle à 50 francs, l'assemblée discuta une proposition de M. Ulysse Cotture, tendant à fermer les magasins le samedi, à 17 h. 30. Celle-ci suscita quelques remous, mais elle fut, en définitive, acceptée... à condition, toutefois, que durant l'été les magasins restent ouverts entre midi et 14 h. et que cet horaire soit sanctionné dans un règlement communal, afin que chacun soit logé à la même enseigne.

Proposition fut faite ensuite à l'assemblée d'abandonner la coutume qui veut que l'on distribue en fin d'année un cadeau à la clientèle. Cette habitude se solde par un montant important, tandis que l'acheteur, en fait, ne reçoit qu'une babiole. Les membres ont estimé, à juste titre, qu'il valait mieux placer ces sommes en un fonds commun, fonds destiné à apporter quelques améliorations dans la cité : aménagement d'un jardin public, illuminations pendant les fêtes de fin d'année, aménagement de places et achat de bancs publics pour la forêt de Châtaignier, par exemple.

Dans une séance ultérieure, le comité de la nouvelle société des commerçants de Fully a décidé d'organiser pendant l'été un concours floral ouvert à toute la population. A ce sujet, cette dernière sera orientée en avril, lors

d'une séance spéciale au cours de laquelle un film sera projeté.

Félicitations à nos amis fullériens pour leur excellente initiative qui, certainement, portera de beaux fruits.

## Jolie fréquentation des installations de Verbier

VERBIER. — Malgré le manque de neige qui se fait sentir un peu partout en ce « drôle d'hiver », les installations de remontées mécaniques de la région de Verbier ont été joliment fréquentées au cours des mois de décembre et janvier derniers. Qu'on en juge d'après le nombre de courses énumérées ci-dessous ?

Inst.	Déc. 63	Janv. 64	Total
Télécabine de Médran	47 276	70 622	117 898
Savoieyres	11 806	19 365	31 171
Téléferique des Attelas	36 919	51 879	88 798
Téléferique du Mont-Gelé	2 880	5 227	8 107
Télécabine du Tortin	5 794	4 029	9 823
Téléski parallèle de Médran	4 426	1 719	6 145
Téléski de Savoieyres Sud	15 137	32 207	47 344
Téléski des Ruinettes	7 643	5 608	13 251
Téléski de la Combe	34 520	26 686	61 206
Téléski de la Chaix	5 801	5 636	11 437
Téléski du Lac des Vaux No I	35 620	80 607	116 227
Téléski du Lac des Vaux No II	11 730	16 282	28 012
Téléski de la Tête des Ruinettes	17 013	20 570	37 583
Téléski de Savoieyres Nord	16 627	22 995	39 622
	253 192	363 432	616 624

Un détaché (garde de cantonnement) a l'air totalement détaché.



La section de haute montagne prépare son départ.

## VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

## SION ET LE CENTRE

## INCENDIE AU HAMEAU « LA VILETTE » UNE MAISON D'HABITATION et une grange détruites

EVOLENE \* Dans la nuit de dimanche à lundi, aux environs de 3 h., le feu s'est déclaré à la maison d'habitation appartenant à l'hoirie Antoine Pralong-Georges. Cette habitation n'était pas occupée momentanément. D'autre part, comme le téléphone communal se trouvait dans cette construction, l'alarme n'a pas pu être donnée immédiatement. Il a fallu se rendre à La Luette pour alerter les pompiers. Ceux-ci, sous les ordres du capitaine Jean Mauris et du lieutenant Robert Chevrier se sont rendus sur les lieux du sinistre avec une moto-pompe. L'eau a été prise directement dans la Borgne. La maison d'habitation — qui n'était pas assurée du tout — a été complètement détruite. Une grange-écurie, propriété de M. Jean Métrailler-Pralong, a également été la proie des flammes.

Pour l'instant, le hameau de La Vilette n'a pas d'électricité ni d'eau potable. L'administration communale a prévu d'ailleurs l'installation d'hydrants et l'amenée de l'électricité.

Comme la maison d'habitation n'était pas occupée, l'on se perd en conjectures sur les causes de ce sinistre. Une explosion s'est également produite, dont on ne peut donner aucune explication. Le montant des dégâts n'est pas encore connu. L'on doit relever que l'intervention des pompiers a préservé le reste du hameau d'être la proie des flammes.

## SOIREE-CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE DE LA VILLE DE SION



Les nombreux amis que compte notre Harmonie municipale, aussi bien en ville que dans les environs, les mélomanes avertis, les membres des Jeunesses Musicales, tous ceux qui désirent passer quelques heures agréables à écouter de la belle musique vont être comblés. La grande salle de « La Matze », dont les qualités acoustiques sont connues, se prépare à les accueillir et sera ouverte à leur intention le samedi 22 février. L'Harmonie municipale y donnera sa première soirée de gala.

Depuis le mois de septembre déjà, les musiciens œuvrent à la préparation de ce concert, sous la direction de M. le professeur Veillet. Leur programme est au point et les œuvres qui y figurent ne manquent pas de charmer même les plus difficiles.

Mais ce n'est pas tout. Cette année, l'Harmonie a réservé à ses fidèles amis une surprise de choix. Profitant d'une tournée en Suisse d'un ensemble musical renommé — tournée patronnée par les Jeunesses Musicales — elle a pu s'assurer le concours de ces artistes.

Nous avons nommé : le QUATUOR DE SAXOPHONES DE LA MUSIQUE DE L'AIR DE PARIS.

La réputation de cet ensemble n'est plus à faire. Partout où il se produit, il déclenche l'enthousiasme des auditeurs et les principales villes de France se disputent l'honneur de les accueillir. La R.T.F. confie au SAX QUATUOR une émission mensuelle et bon nombre de studios européens diffusent sur les ondes des programmes de cet ensemble de virtuoses et d'artistes, tous premiers prix du Conservatoire de Paris. Nous sommes donc persuadés qu'ils recevront, dans nos murs, un accueil des plus chaleureux.

Que tous les amis de l'Harmonie, les membres des Jeunesses Musicales, les mélomanes de Sion et des environs se retrouvent donc à la salle de « La Matze », le samedi 22 février, à 20 h 30 précises. Ils ne regretteront pas leur soirée et ils seront heureux d'avoir, par leur présence, remercié et encouragé les membres et le comité de l'Harmonie.

Sax

## Assemblée des présidents de la S.F.G., à Sion

SION \* Les présidents des sections valaisannes étaient convoqués pour leurs délibérations annuelles, samedi, à Sion. L'on déplore l'absence de 15 sections qui n'ont pas même daigné s'excuser.

Le président Jean Meizoz insiste auprès des dirigeants à se montrer plus rapides pour le retour de la correspondance. Il remet à Raymond Coppex un souvenir pour ses 10 ans à la tête de la commission de jeunesse.

Depuis plusieurs années, l'organisation de la fête des pupilles donne lieu à un vote serré. Pour l'attribution future, le comité cantonal propose de diviser le canton en quatre groupes, ainsi chacun aura son tour. L'assemblée des délégués, seul juge, acceptera certainement cette manière de faire.

MM. Blatter (commission de presse), Ebenegger (service médico-sportif), Juillard (chef E.P.G.S.), orientent les participants sur ce qu'ils attendent de

chaque société. Dans ces trois secteurs importants, l'on doit aller de l'avant, un effort particulier est demandé.

Le moniteur cantonal Jules Landry présente le programme 1964.

Les présidents lui faciliteraient son travail en lui annonçant, dès que possible, les dates des manifestations de l'année. Comme le président, il aimerait un retour dans les délais des formulaires d'inscription aux cours et concours.

Notre président d'honneur, M. Auguste Schmid, remercie le comité cantonal et excuse M. Morand, retenu à Olten. Il est content de savoir que l'Association possède une équipe de dirigeants dynamiques et souhaite une bonne saison aux gymnastes valaisans.

Cette séance administrative est levée en comptant sur chacun pour une meilleure collaboration entre les responsables de la gymnastique valaisanne.

## Récital Vlado Perlemuter

SION — Vlado Perlemuter passe pour l'un des grands maîtres actuels du piano. Les auditeurs du récital qu'il donna vendredi soir à l'Aula du Collège de Sion purent se convaincre de la justesse de cette réputation.

Chaque interprète possède une caractéristique particulière. S'il fallait chercher celle de Perlemuter, il semble qu'on la trouverait dans l'extrême richesse de ses nuances. Avec une puissance peu commune, il déclenche des torrents sonores. Mais cette force s'accompagne d'une maîtrise magnifique : le toucher devient parfois d'une finesse insurpassable, les doigts effleurent le clavier en de véritables caresses, dessinant des arpegges transparents ou obtenant des rebondissements de notes presque imperceptibles, comme dans le motif des Oiseaux tristes de Ravel. L'artiste parvient ainsi à des effets d'une grande subtilité, mais atteint surtout à une merveilleuse construction de ses phrases, unifiées dans leur élan et leur chute selon une ligne d'une parfaite précision. Tout cela baigne dans une profonde musicalité et un authentique recueillement dont Perlemuter émerge très simplement à la fin de ses pièces pour saluer ses admirateurs avec la plus souriante distinction.

Le Concerto italien de Jean-Sébastien Bach fut interprété avec un goût très classique où l'on sentait la culture du pianiste : elle apparaissait dans les multiples intentions expressives, si délicatement traduites, dans les moindres ralentissements, dans les plus menus accents du phrasé.

Ce même classicisme conférait une carrure assez rare à la première partie de la Sonate opus 58 de Chopin, mais le second thème, plus romantique, put opérer ainsi un savoureux contraste sans jamais s'approcher de la mièvrerie. Là plus qu'ailleurs peut-être, on pouvait apprécier cette vive sensibilité contrôlée sans cesse par un goût très sûr, et servie par une technique irréprochable. Le fameux Finale de cette Sonate fut emporté dans un seul élan qui saisissait l'auditeur dans la densité de son souffle.

Le toucher exceptionnel de Vlado Perlemuter fait de lui un interprète idéal de la musique de Ravel. On sait qu'il livre directement le message de ce compositeur, ayant eu le privilège de profiter de ses conseils. C'est donc avec une grande joie qu'on entendit, au début de la seconde partie, la Sonatine aux harmonies si attachantes, puis les Miroirs, riches en atmosphères et en contrastes, depuis les subtiles et scintillantes Noctuelles jusqu'au rythme échevelé du « gracioso », avec la complainte des Oiseaux tristes et les subtils mouvements rythmiques de la Barque sur l'Océan et les Cloches dans leur vallée. Cette perfection et cette finesse dans l'exécution des œuvres de Ravel ne constituent pourtant pas, chez Perlemuter, une banale « spécialité ». Il le prouva en terminant son récital par l'île joyeuse de Debussy, mais trahit sa prédilection compréhensible pour Chopin en lui consacrant ses compléments de programme.

Pour offrir à Vlado Perlemuter un instrument à sa mesure, les organisateurs avaient fait venir de Genève un excellent piano, auquel la Maison Hallenbarter prodigua ses soins attentifs et dévoués.

A part le quart d'heure de retard dont la déplorable habitude semble malheureusement s'ancre en cet hiver culturel séduisant, le seul point noir de la soirée fut de ne pas voir une salle pleine d'auditeurs. Pour certains concerts, on peut accuser les mélomanes de suivre la mode de la publicité, en ne se dérangeant pas si le nom des artistes n'est pas encore célèbre. Mais le seul nom de Vlado Perlemuter aurait dû attirer ces amateurs de « têtes d'affiche ». Nous avouons donc notre déception sans pouvoir nous l'expliquer : l'Aula du Collège n'était pleine qu'aux deux tiers, alors que les admirateurs de Perlemuter, ceux de Bach et de Chopin, et les innombrables pianistes amateurs de la région auraient certainement suffi à remplir trois fois une salle comme celle-là.

Miska

## Intéressante conférence

SION \* Sous les auspices des Jeunesses conservatrices chrétiennes-sociales de Sion aura lieu, jeudi 20 février, à la salle du Grand Conseil, à 20 h. 15, une conférence du Père Philippe, professeur à l'Université de Fribourg, sur le thème : « Liberté et communauté ». En complément de programme, M. Léo Devanthéry — que notre journal vient de présenter dans la page des jeunes — se produira.

## CE SOIR : PREMIERE CONFERENCE «RENCONTRE»

SION — C'est ce soir à l'Aula du Collège que le Comité « Rencontre » de Sion présente la première conférence d'un cycle qui en comporte cinq. M. Pierre Olivier Walzer parlera de « Paris et ses poètes ».

Né à Porrentruy, Pierre Olivier Walzer s'y retrouve professeur, après avoir suivi les cours des universités de Lausanne, Paris et Fribourg. Actuellement professeur à l'Université de Berne, Pierre Olivier Walzer prend une part active à la vie intellectuelle en Suisse : président de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts, secrétaire général de la Fondation Dr Hans Deutsch, membre de la Fondation Pro Helvétia, de la Fondation C.-F. Ramuz, de la Société des Amis de Charles-Albert Cingria, de l'Académie des Lettres pyrénéennes, etc.

Le sujet que traitera Pierre Olivier Walzer est très attachant. Quelle est la ville qui fut plus chantée que Pa-

ris ? Villon déjà, ne proclamait-il pas : « Il n'est bon bec que de Paris ». Montaigne ensuite l'aima, puis Rousseau qui voue à la Ville « une aversion affective faite de dégoût et d'angoisse ». Nous savons qu'il s'en accommodera cependant.

Ensuite vient la révolution de juillet 1830. Paris se voit promu ville révolutionnaire. En 30 ans plus de 120 œuvres consacrées à Paris. La littérature romantique alimente sans cesse ce « mythe parisien ». Voici Paris égout, Paris chaos, Paris phare, Paris océan surtout, qu'on retrouve chez Vigny, Balzac, Baudelaire. Mais que signifie ce mythe en général, ce mythe qui s'étend, réapparaît partout, du roman de Zola au discours officiel, et auquel tout le monde sacrifie ? Quel est ce Paris qui fait rêver Giraudoux, Cocteau et Claudel d'une cité idéale ?

C'est le sujet que Pierre Olivier Walzer traitera pour nous ce soir.

## A LA CHASSE DE MONSIEUR « X »

SION \* Grande animation, hier soir, dans notre ville. Malgré ce soupçon de pluie, en début de soirée, les chasseurs,

transistors en bandoulière, avaient envahi les rues, plus spécialement la place de l'ancienne poste, où était stationné le car de la radio romande.

Les auditeurs qui voulaient jouer avec Radio-Genève devaient retrouver un certain « Monsieur X » qui avait subtilisé la cinquième bobine du « Guépard » film qui passe actuellement à l'Arlequin.

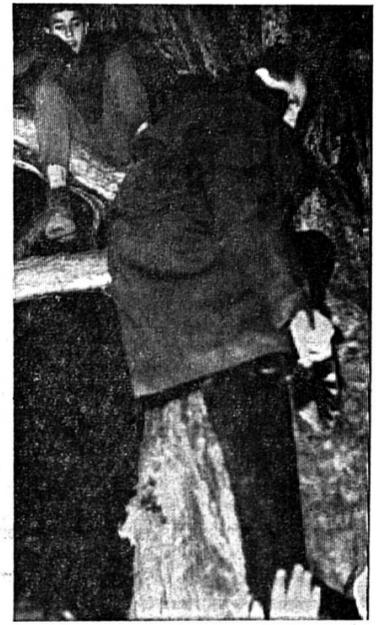
## PREMIERS DÉPARTS

La première énigme posée aux auditeurs les conduisit à la rue de la Dent-Blanche. Le plus rapide des chasseurs trouva une feuille de papier avec sur une portée la note « la ». Le deuxième indice permettant de découvrir la piste de l'énigmatique M. X. dirigea les chasseurs vers un « rocher marqué par le jeu placé à proximité d'un chemin portant le nom d'un empereur romain. Ce fut la ruée vers Valère. Un des concurrents, un « alpin » dénicha le dessin d'un porc sur une tour. Ce n'était qu'un tour de cochon de M. X.

Mais au Grand-Pont se trouvait un petit cochon tire-lire. Une bande magnétique reproduisait la mélodie « Mon beau sapin » ; un concurrent, de fil en aiguille, dénicha finalement M. X. sur un sapin, derrière la Caisse d'Epargne. Il fallait y songer.

M. X. rendit son bien au propriétaire du cinéma.

Bravo à tous les Sédunois, qui dans un temps record découvrirent M. X.



## Attention au feu rouge !

SION \* L'on sait que depuis que le pont sur le Rhône a été démolli, la circulation se fait à sens unique sur l'ancienne passerelle qui conduisait à l'usine de Chandoline. L'on espérait que chaque automobiliste ferait preuve de prudence et de patience, afin de ne pas entraver la circulation. Ce n'est malheureusement pas le cas. Nous en avons eu la preuve lundi matin, où certains automobilistes brûlèrent sans façon le feu rouge. Mal leur en prit, car un agent veillait. Celui-ci ne se fit pas faute de dresser contravention aux coupables.

## Violente altercation

SION \* Dimanche soir, une violente altercation s'est élevée entre Mlle H.C. et M. A.C., au café Messerli. Bousculade, verres cassés et ça aurait pu continuer sans la rapide intervention de la police.

## Chute d'un motocycliste

SION \* Hier, au pont du Rhône, M. H. Ch. a fait une chute avec sa moto. Blessé, il a été transporté à l'hôpital de Sion par les soins de la police municipale.

## REUNION DES PARENTS

## Initiative concluante

SION \* Hier soir, plus d'une centaine de parents, des élèves de 2e et 3e années de l'école secondaire régionale de Sion et environs, se sont retrouvés réunis sous la présidence de l'abbé Enard. Le but de cette rencontre était de renseigner les parents ; sur le travail effectué jusqu'à ce jour, de la marche de l'école et d'ébaucher la formation à donner aux élèves au terme de cette école secondaire.

M. Rémy Abbé a traité du grand problème de l'orientation professionnelle. « De nombreux exemples pratiques, vécus, ont été cités. La longue et précieuse expérience de M. Abbé a permis de traiter ce problème très en détail.

Ce dialogue entre les parents, les professeurs et la direction de l'école a été enrichissant. Il sera certainement répété les prochaines années, car ces contacts ne peuvent être que salutaires.

## Conduites gelées

SAINT-MARTIN \* Par suite d'un débit insuffisant, plusieurs conduites d'amenée d'eau ont gelé ces derniers jours. Ce fut notamment le cas de la conduite d'eau potable alimentant le village de Suen. Après intervention des services compétents, tout rentra dans l'ordre.

## L'Association de St-Vincent-de-Paul (dames) remercie

SION \* Au lendemain de son thélo-to si pleinement réussi, le comité de l'Association de Saint-Vincent-de-Paul adresse l'expression de sa vive reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence, l'envoi de gâteaux, la participation à son organisation et leur générosité, ont contribué à ce magnifique résultat.

On ne saurait établir une liste des noms de tous ceux et celles qui prirent une part active dans chaque domaine, mais nous tenons à relever l'esprit d'entraide qui, dans certaines familles, mit à contribution tous ses membres sans exception.

Notre gratitude va en premier lieu au révérend curé du Sacré-Cœur et au clergé des trois paroisses, qui montrèrent tant de compréhension et nous encouragèrent de leur présence.

Ce fut en tous points une belle manifestation de charité conforme à l'esprit de l'Evangile et du Concile. Les lots de la tombola pourront être retirés le vendredi après-midi, entre 14 h. et 17 h., à la cure de la paroisse Cathédrale (anciennement Hôtel des Touristes), salle des ouvriers. 1er étage, jusqu'au 7 mars.

Le Comité.

## Route impraticable

AYENT \* Dimanche, des promeneurs avaient l'intention de se rendre au barrage du Rawyl. Malheureusement, la route n'était pas praticable. Une épaisse couche de glace à « Torrent-Croix » empêchait les véhicules de passer avec sûreté. N'y aurait-il pas eu lieu de signaler au départ de Saint-Romain que la route n'était pas praticable ?

**Offres et demandes d'emplois**

POUR VOUS... SANS AUCUN RISQUE...

**GROS GAIN ACCESSOIRE**

— suffisant aussi en occupation principale — dans chaque ville, localité ou région, comme

**AGENT - DEPOSITAIRE DE FABRIQUE**

de produits réputés de consommation indispensables à l'auto, l'industrie, l'agriculture, etc.

Offres sous chiffre PS 60292 à Publicitas Lausanne.

On cherche **sommelière**  
Débutante acceptée.  
Tél. (022) 9 56 91.

**TECHNICIEN**  
dans la chaussure, spécialisée dans la coupe et le développement des modèles

**cherche emploi**

Ecrire sous chiffre P 3093 à Publicitas Sion.

On cherche **aide de ménage**

petits travaux, 1 à 2 heures le matin, tous les jours.  
Tél. (027) 2 24 01  
Sion, en cas d'absence 2 17 66.  
P 3082 S

On cherche **apprenti confiseur** ou un **porteur**

Confiserie du Casino, Grand-Pont, Sion.  
Tél. (027) 2 15 69  
P 3001 S

On cherche **1 jeune volontaire** pour le ménage et le magasin.

S'adr. à M. Produit Concordia, Sembrancher.  
P 65164 S

On cherche pour ménage soigné de 2 personnes une

**employée de maison**

de toute confiance, sachant cuisiner. Bons gages.  
S'adresser à Mme Raoul Pellanda, Sierre.  
Tél. (027) 5 15 81.  
P 2846 S

On cherche jeune homme de 15 à 17 ans comme

**magasinier-vendeur**

S'adresser à R. Gualino, couleurs et verres Martigny-Ville, tél. (026) 6 11 45.

On demande une jeune fille comme **apprentie fille de salle**

S'adr. à l'Hôtel Kluser, Martigny  
Tél. (026) 6 16 42  
P 65167 S

Ménage avec 2 enfants cherche pour 3 mois

**jeune fille**

Libre un jour et demi par semaine  
Tél. (026) 6 30 95  
aux heures des repas.

**Remorque**

de jeep, parfait état, porte arrière mobile, avec attelage spécial pour voiture, à vendre, Fr. 900.—  
Café de la Comète, Genève, 3, av. du Mail.  
Tél. (022) 25 07 33  
P 88 X

A vendre **Pick Up camionnette** en parfait état.  
Tél. (021) 34 33 63  
OFA 35 L

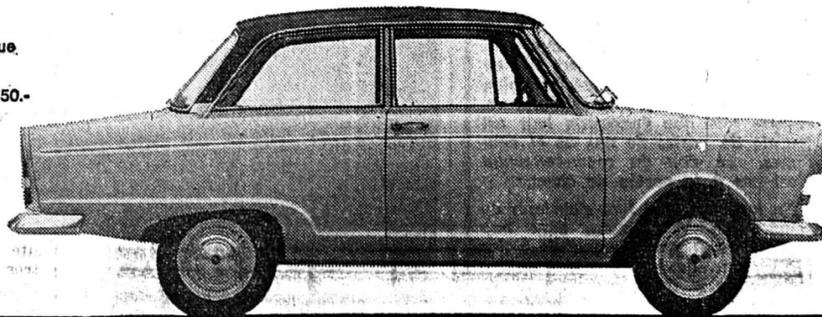
A vendre **Mercédès 190 D 1962** 30 000 km, exécution de luxe.  
Tous accessoires.  
Tél. (022) 36 55 85

**LE CONNAISSEUR ROULE SUR DKW**

- Tenue de route** Elle est inégalée. Elle le doit à sa traction avant qui, pour la DKW, a atteint une maturité technique exceptionnelle. Aléance et sécurité parfaite dans les virages, même par la pluie ou la neige.
- Carrosserie à éléments amovibles** Les quatre alés sont échangeables. Pas de perte de temps et de grosse facture pour le moindre accroc.
- Doseur d'huile automatique** De l'huile fraîche, dont l'efficacité de lubrification est entière, baigne les pistons. Elle se contente de servir durant un seul tour de moteur, et elle a rempli sa tâche. Pas de vidange. Vous ne faites le plein d'huile fraîche que tous les 3000 km.
- Aménagement intérieur** L'équipement de série de la DKW comprend — sans supplément de prix: tout ce qui satisfait au confort et à la sécurité du voyage: pare-soleil avec miroir make-up, points d'ancrage pour ceintures de sécurité, 2 phares de recul, feux de stationnement enclenchables séparément, tapis moquette, dossiers réglables durant la marche, et bien d'autres avantages...
- Freins à disque** Sécurité avant tout — et le connaisseur vous le dira: la rapidité de la DKW F12 exige que vous l'ayez bien en main.

**DKW F12**

Le connaisseur regarde autour de lui... examine toute une série de voitures. Il parle avec d'autres automobilistes, avec des garagistes, des spécialistes... des connaisseurs, et décide... d'acheter une DKW.



DKW F12 avec freins à disque, DKW F11, DKW Junior de Luxe à partir de Fr. 6650.-

SAXON : GARAGE DU CASINO, R. DISERENS — SION : GARAGE HEDIGER, BATASSE.  
Monthey : Garage des Sports, Ch. Launaz — Sembrancher : Garage L. Magnin — Sierre : Garage Central, A. + M. Perrin — Villeneuve : Garage Guy Magnin.

**secrétaire dactylo**

Importante maison de Sion cherche, pour tout de suite ou date à convenir,

Place stable et avantages sociaux. Semaine de 5 jours.

Bon salaire. Travail intéressant et varié.

Faire offres manuscrites détaillées sous chiffre P 50163 S à Publicitas Sion.

**Annonces diverses**

**Société de prêts**  
et de participations s.a.  
Lucinge 16, Lausanne

Ouvriers, employés, fonctionnaires, envoyez ce coupon à

— Rapidité, discrétion, pas de formalités tracassières —

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

NR

**OM** Camions Fourgons Cars

Véhicules de 2½ t. à 12 tonnes charge utile.

Agent général pour la Suisse romande:  
**GARAGE DU LAC — SAINT-LEONARD (VS)**  
René Huber - Tél. (027) 4 41 46 P 345 S

**Immeubles Commerces Appartements**

**HOTEL-RESTAURANT**  
très bien placé, avec chiffre d'affaires important, à remettre ou à vendre.  
Faire offres sous chiffre PV 31737 à Publicitas Lausanne.

A vendre à Sierre dans immeuble neuf **un appartement** de 3 pièces et demie  
au rez-de-chaussée. Situation excellente, tout confort, Fr. 60 000.—  
Ecrire sous chiffre P 3092 à Publicitas Sion.

A remettre à Genève dans rue principale **1 bureau de tabac** avec dépôt de Loterie romande et du Sport-Toto.  
Prix intéressant.  
Faire offres écrites à Publicitas Sion sous chiffre P 25197 S.

**OVRONNAZ**  
On achèterait pour fin février un **chalet ou mayens** éventuellement deux parcelles d'environ 800 et 1500 m2.  
Seules offres avec prix seront retenues. Agence s'abstenir. Paiement comptant. Ecrire sous chiffre P 50130-33 à Publicitas Genève.

A louer immédiatement dans la région d'Aigle, à proximité gare CFF,

**bel appartement**

de 4 pièces et demie, tout confort, dans villa. Chauffage au mazout. Tranquillité. Jouissance d'un jardin.

Pour prendre contact, écrire sous chiffre MD 273 L à Publicitas Sion.

A VENDRE

**vieux fumier bovin**

Facilités de paiement

Arthur Dunand, La Tour de Tréme (FR) Tél. (029) 2 74 58. P 13 B

**Offres et demandes d'emplois**

Je cherche pour tout de suite ou date à convenir

**un homme**

pour travaux de fromagerie et porcherie. Etranger accepté.

Bons gages.

Offres à Michel Jatton, fromagerie, Peney-le-Jorat (VD). Tél. (021) 93 40 20. P 32428 L

Hôtel au bord du lac de Neuchâtel, demande une

**sommelière**

propre et honnête. Nourrie et logée, très bon gain.  
Entrée à convenir.

Faire offres à l'Hôtel du Dauphin, Neuchâtel 3. P 23 N

**ON CHERCHE laveur-graisseur**

S'adresser au Garage Moderne SION P 371 S

**OCCASIONS A VENDRE**

Grande glace 200 cm x 320 cm., cadre simple pouvant se placer dans les deux sens. Diverses autres glaces sans cadres et avec cadres.  
35 chaises en bois convenant pour carnotzet, très confortables, modèles anciens, dossiers pleins.  
4 grands bancs rembourrés, recouverts stamoid, dimensions de 2 m. et de 3 m. long., convenant pour grandes salles, restaurants, etc.

Chez Jos. Albini - Montreux 18, av. des Alpes. Tél. (021) 61 22 02  
Visitez le dimanche sur rendez-vous

**Abonnez-vous au « Nouvelliste »**

**BERTELLI**

Vous qui souffrez de Rhumatismes, Douleurs dorsales ou pectorales... n'hésitez pas!

Appliquez un emplâtre Bertelli, éprouvé depuis de nombreuses années. Pratique, propre, inodore et rapidement efficace, l'emplâtre Bertelli agit immédiatement... s'il est appliqué à temps, bien sûr! Demandez expressément la marque mondiale

En vente dans les pharmacies et les drogueries.  
E. Teittamanti & Cie, Zurich

## VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

## SION ET LE CENTRE

## DE VALERE A TOURBILLON

## FAUSSES NOTES

De plus en plus, je suis résolu de faire la guerre à cette catégorie de gens enclins à généraliser à partir de quelque aspect négatif noté chez une infime unité de leurs contemporains. A les écouter, le Valaisan, le Sédunois, seraient devenus, non seulement têtus comme le mulet en voie de disparition, mais pis encore, ces lamentables individus progressivement aliénés en l'honneur de Bacchus ou de Mammon.

Même au cours d'une émission ou d'une chronique qui se veulent distraitantes, je n'accepterai plus désormais ce genre d'« incarnations », à la fois hâtives et pédantes, pour les représentants de notre chère République. Que ces fleurs de style nous soient envoyées de l'extérieur par des agents insolites, elles irritent moins, car, de là-bas, on ne peut que ressasser des balivernes, des chansonnettes, aussi désuètes qu'insipides. Mais alors que dire de ces « interprètes » qui, nous côtoyant quotidiennement, continuent de caricaturer ainsi grossièrement le Valais d'aujourd'hui?

Oh! ne me faites pas dire que je plaide la cause pro-alcoolique ou celle, plus odieuse encore, des Grandet de notre époque. Non, l'une et l'autre, plutôt au Ciel qu'il me soit donné assez de courage et de violence même pour les combattre sans répit. Est-ce suffisamment affirmé jusqu'à quel point l'ivrogne et le vorace spéculateur méritent mon désaveu et ma plus vive commiseration.

Par voie de conséquence, il vous est donc facile de connaître mon sentiment à l'égard de tous ceux qui, en mal d'inspiration, modulent, tant bien que mal, sur ces thèmes folkloriques, chaque fois que l'occasion leur est fournie de parler de nos us et coutumes. Le don du renouvellement n'est pas à la portée de chacun.

En tout temps, il faut s'abstenir de généraliser. Voyez-vous, dans une collectivité, il y a tellement de belles réalisations, de beaux gestes qui se font en secret. C'est, par exemple, les ignorer sans autre quand on n'aperçoit autour de soi que des affairistes épiant l'heure où l'ultime parcelle du territoire sera mise à l'encan. Ces derniers sont déjà assez nombreux sans qu'il soit nécessaire de les multiplier.

Je vous assure, le Valaisan est un type trop complexe, trop riche, pour se laisser ainsi rapidement, lapidairement exhaustiver; il n'est pas né le Sage ou le fin psychologue apte à le définir: lui prêter un vouloir asinesque ou une propension à la bouteille, c'est persister à le dénaturer outrageusement.

Si j'ai tracé ces lignes d'une plume acérée, c'est surtout parce que, ces temps-ci, j'ai appris que les Valaisans, dans le plus strict anonymat, étaient fort généreux.

Prochainement, j'aurai le bonheur de vous en faire part avec plus de précision. Nous ne tenons pas plus du mulet, de Bacchus, et du héros cupide de Balzac, que les autres Confédérés, pour s'y limiter. Alors? Ce ne sont que de fausses notes.  
Tés.

## THEATRE

## SION

Lundi 24 février  
à 20 h. 30

Le Centre dramatique romand  
présente

de Iaroslav Hafek

LE BRAVE  
SOLDAT  
CHVEIK

Prix : de Fr. 4.— à 12.—  
Réduction bon No 10

Location : Revaz-Tronchet  
Tél. 2 15 52

Notre prochain spectacle

LES BALLETS  
DE SERGE GOLOVINE

Samedi 7 mars à la Matze

SAISON ARTISTIQUE  
1963/1964

## DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS

## TOUJOURS EN SERVICE

## LES VAILLANTES LOCOMOTIVES A VAPEUR !

CHIPPIS ☆ Jeune étudiant, on se divertissait bien souvent, en gare de Sierre, lorsque le petit train de Chippis y faisait son entrée et y effectuait des manœuvres sous la conduite d'une locomotive à vapeur. Celle-ci portait fièrement le nom symbolique de « Rhône ». Depuis lors, un quart de siècle s'est écoulé. Nous ne pensions pas, après une si longue absence, voir à nouveau cette locomotive qui avait été l'objet de tant de curiosités de la part des adolescents que nous étions.

Nous l'avons rencontrée, cette sympathique « grand-mère », toujours plus alerte que jamais, malgré ses cinquante ans bien sonnés. Elle est née en effet en 1915 et aujourd'hui encore elle rend de précieux services à l'usine de Gampe. Elle a changé de domicile, tout en restant au service du même employeur.

## LES AUTRES MACHINES

L'usine de Chippis possède trois locomotives à vapeur « Steg », année de fabrication 1904, « Navisance », année de fabrication 1910, « Chippis », année de fabrication 1915. Ces deux dernières machines ont été achetées neuves pour les besoins de l'usine. Ce sont des locomotives du type E 3.3 (avec trois

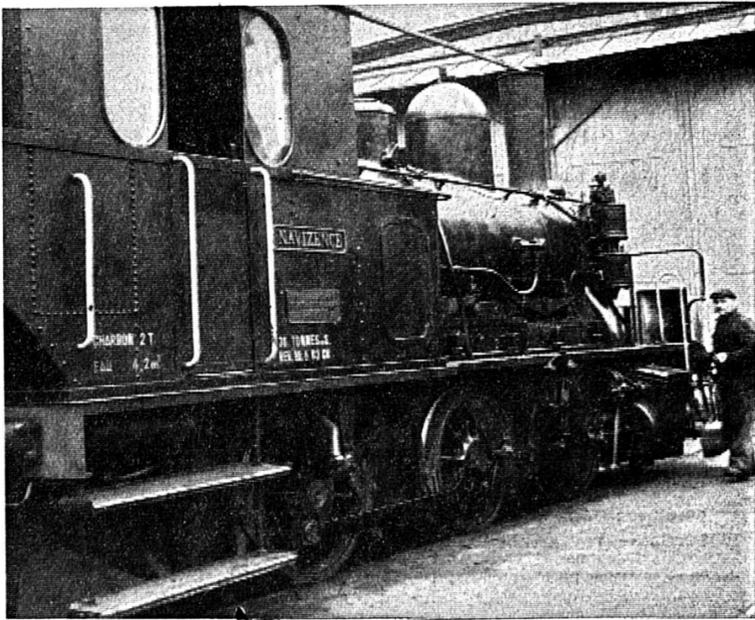
essieux). Jusqu'à ces dernières années, les Ateliers fédéraux de Bienne se chargeaient des réparations. Comme actuellement les CFF liquident les derniers spécimens, les ateliers de réparations et le personnel spécialisé ont été affectés à d'autres tâches.

PARTICULARITÉS  
DE CES LOCOMOTIVES

Ces locomotives sont puissantes, très avantageuses et surtout très souple à la marche. Elles peuvent tirer des charges de 250 à 300 tonnes sur la voie avec 17 p. 100 de pente. Des locomotives électriques ne pourraient pas être employées à l'intérieur de l'usine, car une ligne à haute tension présenterait certains dangers. Un personnel spécialisé s'affaire régulièrement auprès de chaque machine pour lui donner le maximum de soins et d'entretien.

Le bon comportement de ces motrices laissent présumer qu'elles resteront en fonction encore bien des années. En fonction non seulement pour les besoins de l'usine, mais aussi pour le grand plaisir de tous ceux qui ont vécu ce temps héroïque de la vapeur.

Notre photo : la locomotive « Navisance ».

Séance d'information  
sur le cinéma

SIERRE ☆ La séance d'information sur le cinéma, destinée aux jeunes, qui devait avoir lieu ce soir, a été renvoyée à une date ultérieure.

## Saison théâtrale

SIERRE ☆ Ce soir sera joué, au Casino-Théâtre de Sierre, « Mon Faust », pièce de Paul Valéry. Les acteurs principaux seront Claude Dauphin et Geneviève Kervine. C'est le dernier spectacle de la saison que nous présentent les Productions théâtrales Georges Herbert.

## Ensevelissement

SIERRE ☆ Hier après-midi a été enseveli, à Sierre, M. Ernest Schöni, fermier bien connu dans la région.  
M. Schöni, décédé brusquement d'une crise cardiaque, était âgé de 69 ans.

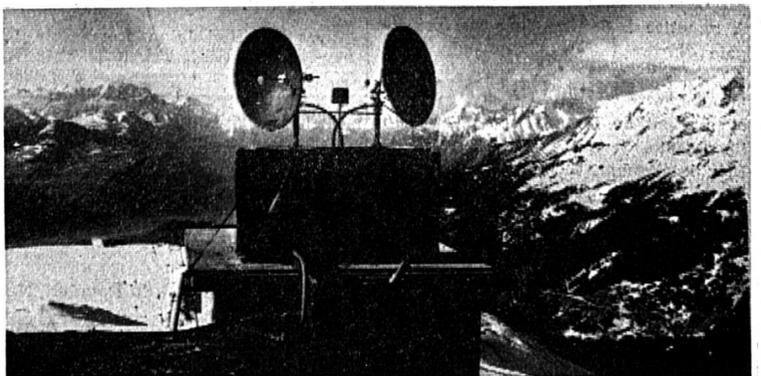
## Décès

SIERRE ☆ A l'hôpital de Sierre est décédée Mme veuve Adrienne Cadura, âgée de 80 ans, domiciliée à Sierre. La défunte sera ensevelie ce matin, à 10 h., à l'église Sainte-Croix.

## On aura tout vu !

NOES ☆ Oui, vraiment, on aura tout vu sur notre route cantonale. Hier matin, entre Sierre et Noës, une 2 CV roulait en direction de Sion. Subitement, un puissant coup de freins et... un départ sur les chapeaux de roues. Cette manœuvre s'est répétée à plusieurs reprises, sans songer aux voitures qui roulaient normalement dans la même direction. Pour essayer des freins à un véhicule, il y a certainement des endroits moins dangereux que la route cantonale.

## UN RADAR AU MONT-LACHAUX



MONTANA/CRANS ☆ Au cours de l'été dernier, un appareil radar avait été installé à Cry-d'Err, sur le Mont-Lachaux. La station de repérage semble maintenant définitive, puisqu'elle fonctionne toujours, permettant une liaison entre le radar du Wilstrubel et l'aérodrome de Tourtemagne.

Le manque d'eau  
se fait sentir

GRANGES — Depuis quelque temps déjà, il paraît que des habitations de certains quartiers de la localité sont privées d'eau. De ce fait, des habitants doivent recourir aux fontaines pour s'approvisionner de cet élément liquide indispensable. Nous avons même remarqué que, pour ce faire, un loustic de l'endroit, s'est muni d'une remorque à vélo, chargée d'une boille à lait et surmontée d'une pancarte sur laquelle on peut lire : GRANGES SERVICE DES EAUX. Ce qui veut dire que malgré cet inconvenant, les Grangeards n'ont pas perdu le sens de l'humour.

## Gala de patinage artistique

MONTANA-CRANS ☆ La patinoire d'Y-Coor recevait, samedi, une importante délégation de patineurs anglais, chargés de présenter un gala aux hôtes actuellement en vacances à Crans et Montana. Malgré le froid glacial et la bise, un nombreux public a suivi et apprécié cette démonstration.

Visite du Club des patineurs  
de Sion

LENS ☆ Fidèle à sa tradition, le Club des Patineurs de Sion a rendu, hier dimanche, sa visite annuelle à la patinoire de Lens. Une trentaine de patineuses et patineurs furent présentés au public, dans des numéros de solo ou de groupe. Nous y reviendrons demain.

Henri Rey  
« fabrique » toujours !

MONTANA-CRANS ☆ Nous vous faisons part, la semaine dernière, de l'invention signée Henri Rey, qui s'est mis à « fabriquer » de la neige. Devant la demande sans cesse croissante, car la température augmente et le sol se dégèle, un nouveau moyen complète l'appareil Henri Rey. Un chasse-neige met simplement en tas la neige se trouvant sur le lac de la Moubra et des tracteurs la déposent sur la piste. Sur le lac, une machine a également été mise en service avec mission d'user et broyer de la glace. Ainsi, sur le ski-lift du Petit-Golf, le ski se pratique tous les jours et par toutes températures.

Route fermée  
à la circulation

CHERMIGNON — Le Département de Police d'entente avec le Département des Travaux publics informe les usagers que la route Chermignon-Dessus-Crans sera fermée à la circulation, le dimanche 23 février 1964, de 10.00 à 12.00 h. en raison de la course de côté de l'ACS, section Valais.

Les usagers sont priés de se conformer aux ordres des agents de la circulation.

Le Commandant  
de la Police cantonale  
E. Schmid

Assemblée  
de la Croix-d'Or

SIERRE — Vendredi soir, à la salle des Jeunes, sous la présidence de M. Eudore Barmaz, s'est tenue l'assemblée de la Croix d'Or de Sierre et environs. Il a été salué tout particulièrement la présence de l'abbé Müller.

Le président a relaté la grande activité de la section. Pour une nouvelle période administrative le comité a été réélu et se composera de :

MM. Eudore Barmaz, président; Raoul Genoud, vice-président; Mlle Marguerite Pont, secrétaire; M. Eugène Caloz, caissier; Mmes Alphonse Devanthery et Elise Caloz, membres.

Sous les divers M. Louis Tonossi a félicité et encouragé le comité pour le travail réalisé.

## Encore une exclusivité !

La collection 1964 des tailleurs jersey Desabre, la plus grande marque de France, est arrivée chez Géroutet.

P 36 S

## CINEMAS

## SION - ARLEQUIN

Du lundi 17 au dimanche 23 février  
2e semaine du grand succès

## Le Guépard

Faveurs suspendues 16 ans rév.  
Prix imposés 3.—, 3.50, 4.—

## SION - LUX

Jusqu'à dimanche 23 - Dès 18 ans rév.

## Citoyen de nulle part

Un apatride sans scrupule exploite sans pardon le pouvoir qu'il exerce sur les femmes.

Parlé français

## SION - CAPITOLE

Aujourd'hui relâche. — Dès mercredi : Mourir à Madrid.

## MARTIGNY - ETOILE

Mardi 18 - 16 ans rév.

CINEDOC

## Le grand secret

De l'origine du monde à ce jour  
Dès mercredi 19 - 16 ans révolus  
Yul Brynner et Tony Curtis dans

## Taras Bulba

## MARTIGNY - CORSO

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans révolus  
Dernière séance du captivant western

## La femme au fouet

Dès mercredi 19 - 16 ans révolus  
Un film irrésistible!

## Arrêtez le massacre

## CINEMA d'ARDON

Aujourd'hui relâche. — Samedi et dimanche : Les légions de Cléopâtre

## RIDDES - L'ABELLE

Aujourd'hui relâche. — Samedi 20 h. 30  
et dimanche 14 heures et 20 h. 30 :  
Tintin et le mystère de la Toison d'or

## FULLY - CINE MICHEL

Aujourd'hui relâche. — Mercredi 19 -  
16 ans révolus : La femme au fouet —  
Dès vendredi 21 - 16 ans révolus : Les  
croulants se portent bien.

## SAXON - REX

Aujourd'hui relâche. — Jeudi 20 - 16  
ans révolus : La femme au fouet —  
Dès vendredi 21 - 18 ans révolus : L'enlèvement  
des Sabines.

## TROISFORRENTS - FORUM

Aujourd'hui relâche. — Samedi et dimanche :  
Les Misérables.

## MONTHEY - MONTHEOLO

Ce soir à 20 h. 30 - Dès 16 ans révolus  
En réédition : le fameux film français

## Un taxi pour Tobrouk

Lino Ventura - Charles Aznavour  
Hardy Krüger

## MONTHEY - PLAZA

Aujourd'hui relâche. — Dès mercredi :  
César Borgia.

## BEX - REX

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans révolus  
Une colossale réalisation

## Les lanciers noirs attaquent

Cinemascope couleurs

## Retour de mission

GRONE — Le révérend père Joset, rédemptoriste, prêchera cette semaine le retour de mission. Il lui sera donné de reprendre contact avec les paroissiens de Grône qu'il avait déjà connus lors de la mission prêchée en 1939.

Dès lors le village s'est transformé, agrandi, amélioré. La vie paroissiale a-t-elle aussi subi la même courbe ascendante? Le révérend père Joset pourra le dire en fin de semaine.

HEURES DES OFFICES : 6 h 45 messe suivie d'un sermon. 7 heures messe pour les enfants des écoles. 8 heures messe à Loye. 9 heures messe suivie d'un sermon. 19 h 45 sermon.

## VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DE LA NOBLE CONTRÉE  
AU VAL D'ANNIVIERSA la mémoire de  
M. Nicolas Clavien

MIEGE — Le lundi 3 février, la population miégeoise, de nombreux amis de la Noble Contrée, des personnalités du Centre et du Haut-Valais, rendaient les derniers honneurs à la dépouille mortelle de l'ancien président et député Nicolas Clavien.

Il s'en est allé vers le Père, comblé d'ans et riche d'une vie chrétienne magnifiquement remplie.

Nous garderons vivant, le souvenir de cet homme droit, intègre, « chrétien de vieille roche comme on disait autrefois.

Profondément chrétien, il l'était, sans respect humain et peut-être faut-il chercher là le secret de cette vie : celle d'un homme qui sut être fidèle à lui-même, fidèle à ses engagements, à ses amis.

Il donna toujours de sa personne pour servir la communauté. Voici quinze ans, il recevait la médaille « Bene Merenti » pour plus de 50 ans de féconde collaboration à la Chorale de sa paroisse.

Ancien président et député, instituteur en un temps où le métier ne payait guère, vice-président fondateur des Caves Proviens, représentant de la Caisse Maladie de Sierre, Monsieur Clavien s'intéressa toujours intelligemment à la chose publique.

Après une longue vie de travail et de service, il a rejoint dans la mort sa femme qu'il avait perdu 2 semaines plus tôt. Unis dans la joie, dans la souffrance, dans la mort. Son dernier vœu était exaucé.

Nous n'oublierons pas de si tôt la figure sereine et volontaire de ce vigneron de chez nous, en qui nous reconnaissons les qualités d'une race forte et chrétienne.

O.

Avec les tireurs  
au petit calibre

Nous avons eu le plaisir d'assister à la dernière assemblée de la section du Petit-Calibre de Sierre, vendredi soir, au café Zervetz. Le président, M. Victor de Chastonay, salue l'assistance et M. Henri Gaspoz, président cantonal des tireurs valaisans.

Après la lecture du protocole (Mlle Lucrèce Grandjean), des comptes (M. Ernest Tschopp), le président relate l'activité florissante de la section. Il met en évidence les mérite de M. Fernand Ungemacht et de l'éternel second, M. Céline Balmer. Deux tireurs compétents et toujours fidèles.

Après le merci d'usage à tous et à chacun, M. de Chastonay recommande aux tireurs de faire toujours mieux et même de se surpasser, afin de défendre avec bonheur les couleurs sieroises.

Le comité a été réélu, voilà une preuve de confiance qu'il a méritée.

DANS LE MONDE ENTIER  
**THERMOGENE**  
ENGENDRE LA CHALEUR  
ET COMBAT



Faites connaître votre hôtel ou votre auberge en imprimant un prospectus à l'Imprimerie Moderne s. a. à Sion

**ims** Tous renseignements et devis vous seront donnés dans les délais les plus courts  
Imprimerie Moderne Tél. (027) 231 51 - 52

## HAUT-VALAIS

## Toujours la grève !

BRIGUE — Les cheminots italiens ont été de nouveau, dimanche et hier, au centre d'une grève qui a été observée une heure sur deux. Cette situation a eu pour effet de retarder les trains en provenance d'Italie, qui se sont présentés à Brigue avec plus d'une heure de retard.

## Paradis des «curleurs»

ZERMATT — Sur les douze rings de curling de la station haut-valaisanne, on note cet hiver une activité extraordinaire. Rien n'a été négligé. Ces derniers jours par exemple cent paires de pierres de curling ont été achetées en Angleterre pour le prix de 40 000 francs. Le président du Curling-Club d'Aarau a déclaré : « C'est regrettable que nous ne soyons pas venus plus tôt à Zermatt et à ses rings.

Concert  
de la fanfare «Vispe»

VIEGE \* L'habituel concert hivernal de la fanfare de la grande cité industrielle du Haut-Valais, qui eut lieu hier soir, a obtenu son succès coutumier. La salle «Zur alten Post» où s'est déroulé ce régal musical, était occupée jusque dans son dernier coin par les mélomanes du pays du Haut-Rhône qui avaient manifesté l'intention d'apporter leurs encouragements à la fanfare locale qui, cette année, fait un effort particulier pour l'organisation de la prochaine fête cantonale des musiques.

Ce concert débuta par l'exécution d'une marche entraînante, suivie par l'interprétation de «Fantaisie», qui eut l'heur de plaire à chacun. Alors que «Treu zur Musik» et «Heimatzauber», deux morceaux de choix exécutés avec brio, furent salués par de chaleureux applaudissements. Cette agréable soirée musicale se termina par une marche belge.

## Geste sympathique

VIEGE — Durant l'été 1963, M. Luciano Paci, né en 1941, avait été victime d'un accident mortel dans la région de la Mossalpe au-dessus de Bûrchen. Samedi passé les amis et connaissances du défunt ont érigé une croix à l'emplacement où avait eu lieu l'accident.

## Concert de l'Espérance

CHARRAT \* La fanfare L'Espérance a donné, dimanche soir, devant un nombreux public, son concert annuel. Ce fut une réussite et les auditeurs n'ont pas mesuré leurs applaudissements à l'adresse des exécutants et de leur directeur, M. Charly Terretaz.

On a eu le plaisir d'entendre notamment une marche de Cori, la «Valse de la Moisson», de Stucki; «Impérial», de Rideé, «Sincérité», de Fils-fils avec, en finale, la «Marche des Grenadiers», d'Honegger.

Le public apprécia tout particulièrement les productions de tambour, ainsi que le solo de Gérard Chapot, dans «La Trompette» de Seckingen.

Au lever du rideau, le président de la société, M. Gérard Darbellay, prononça une brève allocution, tandis que des accordéonistes meublaient agréablement les courts instants de l'entracte.

En complément de programme, la troupe théâtrale du Levron interpréta avec brio une comédie en deux actes. «Ma petite femme adorée», dans une mise en scène de Gaston Joris. Des vagues de rires envahirent la salle.

La soirée s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié, auquel prirent part plusieurs des nombreux membres des sociétés amies qui avaient tenu à assister à ce concert sympathique. — S.

Autoroute Gène -  
Alexandre - Simplon

BRIGUE — Ces prochains jours aura lieu à Gène, l'assemblée de la fondation pour la construction d'une autoroute Gène - Alexandre - Domodossola. En prévision de cette assemblée, le conseiller national Maurice Kämpfen avait demandé dans un article paru dans la presse haut-valaisanne s'il ne serait pas possible à l'Etat du Valais et aux communes valaisannes intéressées, de faire partie de la société qui se propose comme but la construction de ladite autoroute.

En fait, la construction de cette autoroute augmenterait considérablement le trafic du Simplon. Et il est évident que pour ouvrir les régions de ski de Rosswald, Wasen et Simplon ainsi que celles du Piémont et de la Lombardie, avec leurs 10 millions d'habitants, il faudrait songer à aménager sérieusement l'accès sud du Simplon.

## Importantes assemblées

BRIGUE — Si les officiers haut-valaisans se réuniront samedi prochain au Buffet de la Gare pour entendre une intéressante conférence présentée par un officier finlandais qui a participé à la dernière guerre, le personnel enseignant du Haut-Pays se déplacera le 4 mars prochain à Unterbach pour son assemblée générale annuelle. A cette occasion, une course postale sera organisée au départ de Brigue.

La guerre moderne  
en hiver

BRIGUE — Samedi soir, 22 février, à la salle des congrès du Buffet de la Gare de Brigue, sous les auspices de la Société suisse des officiers, le colonel Ylirisku, de Helsinki (Finlande), donnera une conférence sur «La guerre moderne en hiver».

## Cours technique du TCS

BRIGUE — Nous sommes heureux d'apprendre que la section haut-valaisanne du TCS organisera un cours technique qui se déroulera à Brigue dans le courant du mois de mars. Nous ne doutons pas que nombreux seront ceux qui voudront profiter de ces instructions.

D'autre part, ce même groupement a l'intention de créer, pour le printemps prochain, une section de jeunesse TCS, laquelle sera instruite sur le fonctionnement des moteurs ainsi que sur la façon de circuler. Les participants à ces cours n'auront pas la possibilité d'apprendre à conduire, ce qui est un bien car ils auront ainsi l'occasion de mieux s'initier à la technique de leurs futurs véhicules. Science qui fait malheureusement bien souvent défaut chez les chauffeurs les plus chevronnés.

Madame Lucie VIEUX-MARIETAN, à Val-d'Illiez;  
Madame et Monsieur Gustave GRANDJEAN-VIEUX, à Lausanne;  
Madame et Monsieur Basile VIEUX-VIEUX et leurs enfants, à Val-d'Illiez;  
Monsieur et Madame Denis VIEUX-MARIETAN et leurs enfants, à Val-d'Illiez;  
Madame et Monsieur Martial GERMANIER-VIEUX et leurs enfants, à Val-d'Illiez;  
Monsieur et Madame Aloïs VIEUX-ESBORRAT et leurs enfants, à Champéry;  
Madame et Monsieur Alphonse PERRIN-VIEUX et leurs enfants, à Val-d'Illiez;  
Madame veuve Julie BRUEHIN-VIEUX, à Coire;  
Famille Augustin VIEUX-ESBORRAT, à Illiez et Monthey;  
Madame et Monsieur Maurice GEX-COLLET-VIEUX et leurs enfants, à Val-d'Illiez et Montreux;  
Monsieur Louis MARIETAN-VIEUX et famille, à Val-d'Illiez et Coire;  
Famille Adèle GILLABERT-VIEUX, à Val-d'Illiez, Collombey et Paris;  
Monsieur et Madame Jérémie MARIETAN-MEDICO et leurs enfants, à Monthey;  
Monsieur et Madame Joseph MARIETAN-LANGE, à Val-d'Illiez;  
Monsieur Clément DÉFAGO-MARIETAN et famille, à Val-d'Illiez et Champéry;  
Madame veuve Adeline UDRESSY-REY-BELLET-MARIETAN et ses enfants, à Troistorrens et Val-d'Illiez;  
Madame veuve Elise PERRIN-MARIETAN et ses enfants, à Val-d'Illiez et Monthey;  
Madame et Monsieur Paul VIEUX-MARIETAN et famille, à Monthey;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## MONSIEUR ADRIEN VIEUX

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et parent, survenu dans sa 81e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Val-d'Illiez, le mardi 18 février, à 10 heures.

P. P. L.

(Cet avis tient lieu de lettre de faire part.)

Granges détruites  
par le feu

LOECHE-VILLE — Dans la nuit de dimanche, trois granges, sises à l'ouest de Salquenen, ont été détruites par le feu. Les dégâts sont évalués à environ 60 000 à 80 000 francs. L'enquête est en cours pour déterminer la cause du sinistre.

## Importante conférence

NATERS \* Dimanche dernier, nombreuses étaient les personnes qui s'étaient rassemblées au restaurant de la Poste, pour assister à une importante conférence présidée par le recteur du collège de Brigue, M. Albert Carlen. Cette personnalité intéressa son auditoire sur le prochain agrandissement de l'établissement scolaire « Spiritus Sanctus » qui est attendu avec l'impatience que l'on connaît par le peuple du Haut-Pays.

Des uniformes pour les  
membres de la fanfare

MUND — La fanfare municipale du village de Mund, localité perchée entre Viège et Brigue, et au-dessus de la ligne du Lötschberg, était la seule société de musique du district qui ne possédait pas d'uniforme. Il n'en sera plus de même à l'avenir puisque l'on vient de prendre la décision de doter ce groupement d'un seyant costume qui sera prochainement inauguré.

## INHUMATIONS

SION — Mercredi 19 février 1964, à 11 heures, ensevelissement de M. Joseph MERRY.

SION — Mardi 18 février 1964, Sacré-Cœur, à 11 heures, ensevelissement de Mme Marie GAILLAND, née Sartoretti.

VIEGE — Mercredi 19 février 1964, à 10 heures, ensevelissement de M. Lorenz DELLA BIANCA.

SIERRE — Mardi 18 février 1964, à 10 heures, Sainte-Croix, ensevelissement de Mme Adrienne CADURA, née Carron.

EVIONNAZ — Mardi 18 février, à 10 heures, ensevelissement de M. Innocent METTAN.

VAL-D'ILLIEZ — Mardi 18 février, à 10 heures, ensevelissement de M. Adrien VIEUX.

†

Monsieur et Madame René SCHWESTERMAN-FREY et leur fille Christianne, à Saint-Maurice;

Monsieur et Madame Marcel COUTAZ-MICONI et leurs enfants, à Saint-Maurice;

Madame et Monsieur Robert CHAMPOUD-SAILLEN et leurs enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Constant BIOLLAY-SAILLEN et leurs enfants, à Saint-Maurice;

Madame veuve VUAREND-SCHWESTERMAN et ses enfants;

Madame veuve GALLAY-SCHWESTERMAN et ses enfants;

Madame veuve LOYE-SCHWESTERMAN et ses enfants;

Madame et Monsieur BIOLLAY-SCHWESTERMAN et leurs enfants;

Les enfants de feu Jean SCHWESTERMAN;

ainsi que les familles parentes et alliées FREY, SAILLEN, DUBOIS, CHEVAL-LAY, RAPPAZ,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Eugénie  
SCHWESTERMANN

née SAILLEN

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante et cousine,

survenu le 17 février, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Maurice, le jeudi 20 février 1964, à 10 h.

P. P. E.

†

La Caisse d'assurance du bétail bovin d'Evionnaz a le pénible devoir de faire part du décès de

## Innocent METTAN

son fidèle et dévoué caissier.

R. I. P.

†

LA SOCIÉTÉ VALAISANNE  
DES CAFETIERS-RESTAURATEURS

Section de Sion

a le pénible regret de faire part du décès de

## Monsieur

## Joseph METRY

ancien cafetier

et père de Raphy Métry, tenancier du Café de la Place, à Sion.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

P 3108 S

†

LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE  
WILLY BUHLER S.A.

Electricité — Sion

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur

## Joseph METRY

beau-père de leur collaborateur, M. Egger Albert.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie, les dons pour des messes, les certificats de participation perpétuelle, les envois de fleurs et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame  
Hélène ROUX

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve.

## NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

NERFS TENDUS A CHYPRE, DANS L'ATTENTE DE LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL DE SECURITE

# Le discours de Mgr Makarios et la réplique de M. Kutchuk enveniment une situation dramatique

**NICOSIE** \* La tension reste vive à Chypre, dans l'attente de la réunion du Conseil de Sécurité. Grecs et Turcs maintiennent des positions hostiles de part et d'autre de leurs barbelés. Depuis les escarmouches de dimanche, dans le secteur de Larnaca, sur la côte sud de l'île, aucun nouvel incident n'est signalé. Des éléments britanniques ont pris position dans le petit village de Ayios Theodoros, à proximité duquel un Cypriote grec a été tué hier.

Le calme qui régnait hier ne fait pourtant pas illusion et l'on se montrait assez inquiet au quartier général britannique sur les développements possibles de la situation à Polis, dans

le secteur de Ktima, au nord-ouest de Chypre.

Sept cents Turcs y sont, en effet, encerclés dans leur quartier par des éléments grecs armés très supérieurs en nombre et l'on redoute le pire.

Une délégation cyprite turque de Ktima s'est rendue à Polis, à bord d'un hélicoptère des Nations-Unies pour négocier avec les responsables locaux de la communauté grecque la levée du siège.

Les nerfs sont tendus et les nouvelles les plus alarmistes circulent.

Le discours, lancé sur les ondes par Mgr Makarios n'a pas, il est vrai, contribué à détendre l'atmosphère. Les Grecs, satisfaits, y trouvent une ferme réitération des revendications de leur communauté, notamment en ce qui concerne « le désir de cohabitation sur un territoire commun ». Les Turcs, en revanche, considèrent qu'il s'agit là d'une véritable provocation et que l'appel à la raison, dont les déclarations de l'archevêque sont assorties, constituent « un rideau de fumée destiné à mieux masquer les intentions déloyales de la communauté grecque ».

Pourtant, en dépit d'une situation qui reste toujours explosive dans l'île, les deux communautés ont les yeux tournés vers New York. Il convient d'ajouter que, de part et d'autre, on reste sur ses positions et que l'on se déclare résolu à défendre sa cause par tous les moyens. L'arbitrage éventuel ne sera accepté, déclare-t-on à l'avance,

que dans la mesure où il donnera satisfaction aux aspirations respectives de chacun des deux adversaires. En attendant, la cloison étanche entre les deux communautés se renforce...

## OPPOSITION IRREDUCTIBLE

L'archevêque Makarios, dans une interview exclusive à l'envoyé spécial de l'A.F.P., a souligné son opposition irréductible à tout projet de partage de Chypre.

Le président de la République cyprite, nu-tête et vêtu d'une simple soutane bleu foncé, a évoqué brièvement les « anomalies résultant des accords de Londres et de Zurich, rendant impossible la mise en application des dispositions de la Constitution ».

Il a cité également, comme source de friction entre les deux communautés, l'obstination des Cypriotes turcs, encouragés par l'attitude d'Ankara, à vouloir mettre en œuvre leur plan de partition. « Si nos compatriotes turcs ne veulent pas renoncer à leur idée, a déclaré Mgr Makarios, je crains que le maintien de l'ordre ne soit une tâche difficile ».

## APLANIR LES DIFFERENDS

Evoquant l'appel de Mgr Makarios en faveur d'une cohabitation pacifique sur le même sol, M. Fazil Kutchuk, vice-président de la République de Chypre, a déclaré que depuis 1960, date à laquelle la République cyprite

est née, il n'a cessé de déployer ses efforts en vue d'aplanir les différends.

« A maintes reprises, a-t-il dit, j'ai demandé à Mgr Makarios de faire respecter les termes de la Constitution. Je lui ai, en particulier, signalé les agissements de son ministre de l'Intérieur Polycarpus Yurbaji, en lui demandant de mettre un terme aux méthodes policières et aux provocations incessantes dont les membres de la communauté turque étaient victimes ».

M. Kutchuk a poursuivi :

« L'archevêque n'ignorait pas plus que nous-mêmes que M. Polycarpus Yurbaji couvrirait de ses fonctions de ministre de l'Intérieur l'importation clandestine d'armes, qu'il faisait distribuer aux partisans de la communauté grecque ».

« Je m'étonne donc que Mgr Makarios ait déclaré que toutes garanties seraient accordées à la minorité turque dans un Etat cyprite mixte. Les carnages perpétrés par les Grecs, au cours des deux derniers mois, ôtent tout crédit à ses déclarations. Pour notre part, nous ne sommes pas prêts à y croire ».

## ACHAT D'ARMES

La Grande-Bretagne ayant refusé de fournir des armes et des munitions à Chypre, le gouvernement cyprite « cherche maintenant à acheter des armes d'autres sources », a déclaré un porte-parole gouvernemental.

## J.-C. PASCAL, VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT



Vedette du cinéma et de la chanson, Jean-Claude Pascal a été victime avant-hier d'un grave accident d'automobile dans la région de Marseille. On apprend hier soir que son état demeure très critique.

## Sir Alec : « Pas de partage de l'île »

**LONDRES** — Le premier ministre britannique a catégoriquement démenti, au cours d'une interview télévisée, les bruits selon lesquels le Gouvernement du Royaume-Uni favoriserait un plan de partage de Chypre.

Interrogé par la BBC, sir Alec Douglas-Home a exprimé l'opinion que tout partage de l'île constituerait « la dernière des solutions de dernier recours », et encore, a-t-il ajouté, « elle ne donnerait pas de bons résultats ».

Le premier ministre a exprimé l'espoir que l'initiative britannique auprès

du Conseil de sécurité faciliterait en définitive la « création d'une force de police internationale associée à l'ONU ».

Invité à préciser pour quelles raisons la Grande-Bretagne n'avait pas saisi les Nations Unies de la crise de Chypre dès le mois de décembre dernier, sir Alec n'a pas caché qu'il craignait à la fois un possible veto soviétique ou encore le contrôle partiel de l'URSS sur la force de police internationale envisagée pour Chypre.

## REUNION MINISTERIELLE

Immédiatement après la déclaration sur Chypre faite aux Communes par

M. Duncan Sandys, ministre du Commonwealth, le premier ministre sir Alec Douglas-Home a convoqué une réunion ministérielle spéciale pour discuter de la crise cyprite.

Outre M. Sandys, assistaient à cette réunion : le secrétaire au Foreign Office, M. Richard Butler, le ministre de la Défense, M. Peter Thorneycroft, lord Carrington, ministre adjoint des Affaires étrangères ainsi que l'amiral lord Mountbatten, chef d'état-major de la Défense et le général sir Richard Hull, chef de l'état-major impérial (armée de terre).

## LE CHAPEAU COW-BOY L.B.J. SUR LA TETE DE TOUS LES AMERICAINS !

**NEW-YORK** — Le président des Etats-Unis vient d'autoriser l'industrie chapelière américaine à mettre en vente un chapeau « L.B.J. » (initiales de Lyndon Baines Johnson). Le président Johnson a pris cette décision à la suite

d'un entretien vendredi dernier à la Maison Blanche avec le président du syndicat des chapeliers, apprend-on aujourd'hui.

Le modèle « L.B.J. » a déjà été dessiné par M. Charles Salesky, président d'une importante

fabrique de chapeaux, qui a déclaré que « cette autorisation sera l'étincelle dont avait besoin l'industrie chapelière pour convaincre les hommes qu'un chapeau seyant est une partie très importante de leur garde-robe ».

## VIOLATIONS DE LA FRONTIERE SOMALIENNE : L'ETHIOPIE ATTAQUE EN FORCE

**ROME** \* Les troupes éthiopiennes ont traversé la frontière somalienne dimanche et, sous le couvert d'un intense bombardement, ont occupé les villages Dinagaha (district d'Odor, région du Haut-Djouba), Gura-Djome et El-Har, indique un communiqué publié lundi par l'ambassade somalienne à Rome, qui précise que les combats se poursuivent en de nombreux points.

Le texte fait état, d'autre part, de bombardements effectués par l'aviation éthiopienne qui, indique-t-il, a rasé les villages d'El-Gal, d'Allaibadal, de Calabaïd, ainsi qu'un certain nombre de postes de police. Le nombre des victimes, ajoute-t-il, n'a pu être établi.

« La République de Somalie ne peut être responsable des conséquences qui peuvent découler de cette attaque éthiopienne », conclut le communiqué qui rappelle que « la Somalie a prouvé sa bonne foi en acceptant à deux reprises de cesser le feu, une première

fois à la demande de M. Thant, et une deuxième fois à celle de la conférence de Dar es-Salam ».

## GUERRE GÉNÉRALE ?

M. Abdoullah Issa, ministre somalien des affaires étrangères, a déclaré lundi qu'il pensait que les armes offertes à la Somalie par l'Union Soviétique avaient précipité les attaques éthiopiennes contre son pays. Mais, a ajouté M. Issa, aucune base soviétique, ou d'un autre pays, ne sera installée en Somalie.

M. Issa a affirmé que les Ethiopiens avaient violé l'accord sur le cessez-le-feu, conclu dimanche, en utilisant des bombardiers de fabrication américaine et « divers armes ». Cette situation pourrait conduire « à une guerre générale ». Dans le camp des civils, a ajouté M. Issa, les pertes sont « très lourdes » des deux côtés de la frontière.

## LES PROCHAINS ENTRETIENS DE M. L. ERHARD Fusion au sein de la CEE

**BONN** \* Après ses entretiens avec le président De Gaulle, le chancelier fédéral allemand, M. Ludwig Erhard, va rencontrer les représentants des gouvernements des trois pays du Benelux-Belgique, Pays-Bas et Luxembourg.

Ces rencontres seront préparées par voie diplomatique.

A Paris, Allemands et Français sont convenus, en principe, que les exécutifs des trois communautés de la CEE, de l'Euratom et de la CECA, devraient fusionner. Mais avant de prendre une décision dans ce domaine, des sondages devront être opérés auprès des autres partenaires du Marché commun. Cette question sera abordée au cours des entretiens entre M. Erhard et les pays du Benelux qui discuteront aussi du point suivant : convient-il d'envisager, à l'avenir, une collaboration poli-

tique au sein de la CEE, sans la participation directe de la Grande-Bretagne, ou dans le cadre de l'union de l'Europe occidentale ? Là aussi, l'avis de tous les partenaires du Marché commun doit être connu. Cette question sera d'ailleurs vraisemblablement discutée au cours de la rencontre, à Paris, entre les présidents De Gaulle et Segni.

## Auschwitz : l'accusation menacée de mort

**FRANCFORU** — Une lettre anonyme, signée d'une croix gammée, menaçant de mort l'accusation et les témoins au procès d'Auschwitz est parvenue au chef de la communauté juive de Francfort.

Cette lettre déclare notamment : « Nous voulons la paix. Faites un effort, sinon le peuple allemand ne gardera plus longtemps le silence. Nous proclamerons une guerre qui frappera plus particulièrement tous les représentants au procès d'Auschwitz. Que ces messieurs ne s'étonnent pas, le jour où ils reposeront dans leur propre sang. Peu de temps s'écoulera avant que nous frappions. » « Tous les témoins au procès d'Auschwitz, poursuit la lettre, mour-

ront avant qu'il ne soit terminé. Nous vous avertissons : ce jour ou cette nuit viendra. 20 ans après, la paix devrait régner. Et si tel n'est pas le cas, nous recourrons aux bombes. Ces lignes ont été écrites par un enfant sous notre dictée. Des milliers de jeunes travaillent avec nous (3.627). Prenez garde, Nous frapperons. Avec nos salutations allemandes. »

Le mois dernier, un des trois représentants de l'accusation, M. Joachim Kuegler, avait reçu une lettre anonyme, déclarant qu'il devait choisir « entre la vie et la mort ».

## Début du procès Ruby LE CHOIX des jurés

**DALLAS (Texas)** \* Le procès de Jack Ruby a débuté hier alors que l'horloge de la salle du tribunal marquait 9 h. 04. Contrairement aux sessions précédentes, Jack Ruby ne peut s'entretenir avec les journalistes. Il prend place au banc de la défense, flanqué de deux détectives, ayant à sa droite les trois avocats qui restent de l'équipe initiale. Le juge Brown, portant une toge noire, ouvre la séance. Aussitôt, un des avocats, Mme Tom Howard, demande à se retirer de la défense. Me Belli regrette ce départ dont il prend acte. Me Belli se lève ensuite et dépose une première conclusion demandant « l'acquiescement de son client parce qu'il avait perdu, dit-il, la raison au moment du crime ». Jim Bowie, adjoint du procureur général, s'oppose à cette conclusion. Le juge la rejette. Deuxième conclusion de la défense : acquiescement sur la base d'un examen psychiatrique impartial. Ce procès, précise l'avocat, équivaudrait à un deuxième jugement étant donné que l'examen psychiatrique conclut à des troubles mentaux.

Cette deuxième conclusion est à son tour rejetée. L'avocat dépose alors une troisième conclusion. Il demande que les noms des candidats-jurés soient tirés au sort et non pas qu'ils soient désignés en suivant une liste établie, et insiste pour que les jurés ne soient pas soumis à la fouille par la police. Ceci pourrait les influencer, estime-t-il, et leur donner une impression trop réaliste du climat qui règne à Dallas.

A la reprise de l'audience, le juge apporte avec lui un paquet de 700 à 800 fiches cartonnées portant chacune le nom des candidats jurés convoqués pour la session des quatre cours du comté de Dallas.

Les 150 jurés choisis ont pénétré dans la salle à 10 h. 30 (locales). 140 d'entre eux la quittaient peu avant midi et le procureur général annonçait que l'audience était terminée. Les 10 jurés restant seront alors examinés par la défense et l'accusation.

En tout, le débat public, hier matin, a duré 50 minutes.



Jack Ruby (assis au centre) paraît sur les écrans de millions de téléspectateurs. Des policiers le surveillent constamment.

## NOUVEAUX VICE-PRESIDENTS DE LA R.A.U.

**LE CAIRE** — La radio du Caire annonce que le président Gamal Abdel Nasser a promulgué hier un décret présidentiel nommant MM. Anouar El Sadate et Hassan Ibrahim, tous deux membres du Conseil présidentiel de la R.A.U., vice-présidents de la R.A.U. Avec ces nouvelles nominations, la R.A.U. compte sept vice-présidents.

**WASHINGTON** — La marine américaine a définitivement coupé l'aqueduc de Cuba à la base navale de Guantanamo.

**LISBONNE** — Six villages de l'île de Sao Jorge, dans les Açores ont dû être évacués ces deux derniers jours à la suite de secousses telluriques.

**NEW-YORK** — Après sept séances infructueuses, le Conseil de sécurité a ajourné sine die ses travaux sur la question de Cachemire.

**PARIS** — Poursuivi pour avoir livré en 1961 et 1962 des secrets de la Défense nationale à des agents des services polonais, un mécanicien électrique a été condamné à 15 ans de détention criminelle par la Cour de sûreté de l'Etat.